Neuchâtel — No 71 (8 pages) Un numéro 15 centimes Lundi 27 mars 1950

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes: 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

212me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20. Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Après l'échec de M. Carton de Wiart

Le prince régent belge confie au ministre libéral Devèze le soin de former le cabinet

Il tenterait de mettre sur pied un gouvernement de coalition avec les libéraux, les catholiques et les socialistes

La dissolution du parlement est envisagée

BRUXELLES, 26 (Reuter). — Le prince régent Charles a chargé M. Devèze, libéral, ministre de la défense dans le cabinet démissionnaire, de former le nouveau gouvernement.

M. Devèze a accepté et va s'efforcer de constituer un gouvernement de coalition avec les libéraux, les catholiques et les socialistes, gouvernement qui rendrait possible le retour de Léopold III. Celui-ci abdiquerait, au bout de quelques mois, en faveur du prince Baudouin.

Les conditions des chrétiens-sociaux

BRUXELLES, 26 (Reuter). — Le parti social-chrétien a publié, samedi soir, un communiqué dans lequel il affirme «sa volonté inébranlable d'user de tous les moyens légaux en son pouvoir pour permettre au roi l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles, et cela avec l'assentiment de la majorité du peuple belge, qui s'est exprimé le 12 mars».

Le communiqué ajoute:

«Fort des indications données par les autres partis de collaborer avec nous au gouvernement, le parti social-chrétien, qui agit au nom de trois millions de Belges, accepte de participer à un nouveau gouvernement.

» Le programme de ce gouvernement comprendra l'abrogation immédiate de la loi du 19 juillet 1945 (constatant l'impossibilité pour Léopold III de régner).»

Surprise à Bruxelles

BRUXELLES, 26 (A.F.P.). — La désignation de M. Devèze a causé une certaine surprise à Bruxelles. En effet, on s'attendait généralement que le prince régent chargeât un social-chrétien de former un gouvernement social-chrétien homogène.

Certains observateurs considèrent le choix de M. Devèze comme une ultime tentative de conciliation des partis avant le recours au moyen extrême, c'est-à-dire la dissolution des Chambres.

En cas d'échec de M. Devèze, ce serait la dissolution

BRUXELLES, 26 (A.F.P.). — M. Albert Devèze, ministre d'Etat libéral, a déclaré à la presse qu'il désirait constituer un ministère pour rechercher une solution nationale de la crise, c'est-à-dire une solution de la question royale acceptable pour les trois partis nationaux. Les communistes sont exclus de cette recherche et il n'est pas question d'un cartel des gauches ni d'un gouvernement de front populaire.

En ce qui concerne la composition de l'équipe gouvernementale, M. Devèze estime qu'elle peut comprendre les trois partis, mais ses préférences vont à une formation sociale-chrétienne-libérale.

Si, au cours de ses consultations, le ministre parvient à trouver une solution satisfaisant les sociaux-chrétiens, les socialistes et les libéraux, les Chambres seraient réunies pour examiner la solution à apporter au problème royal.

Le gouvernement ne devrait pas être neutre et orienterait les débats de l'Assemblée nationale. Il pourrait poser la question de confiance, si l'assemblée ne se déclarait pas d'accord avec la solution proposée.

Si, par contre, M. Devèze ne réussit pas à former un gouvernement, il demanderait aux ministres dont il obtiendrait le concours de contresigner avec lui un arrêté de dissolution du Parlement, afin que la nation tranche le litige.

Une formule transactionnelle ?

M. Devèze, répondant aux questions des journalistes, a déclaré qu'il avait certaines idées sur une formule transactionnelle permettant peut-être d'aboutir à un accord entre les trois partis et a souligné de nouveau qu'il abandonnerait sa tâche si l'un des trois partis nationaux n'était pas d'accord. Il espère avoir terminé sa mission avant jeudi, car il doit se rendre vendredi à la Haye, où a lieu la réunion des ministres de la défense nationale du pacte de l'Atlantique.

Dans les milieux politiques, on doute des possibilités de succès du formateur, car il semble avoir contre lui une grande partie des sociaux-chrétiens. La presse de droite a déjà parlé d'un «coup d'Etat» du prince régent, en soulignant que le formateur n'a pas été choisi dans le parti le plus nombreux, le parti chrétien-social.

Le ministre d'Etat se rend parfaitement compte de l'opposition à ses efforts. Aussi, la dissolution apparaît à peu près inévitable maintenant, car l'établissement d'une formule transactionnelle satisfaisant à la fois les partisans du retour du roi et ses adversaires semble impossible à trancher. Rien ne permet de penser, d'ailleurs, que de nouvelles élections auraient pour conséquence un déplacement sensible de la majorité dans un sens ou dans l'autre.

UN AVION-SOUCOUPE

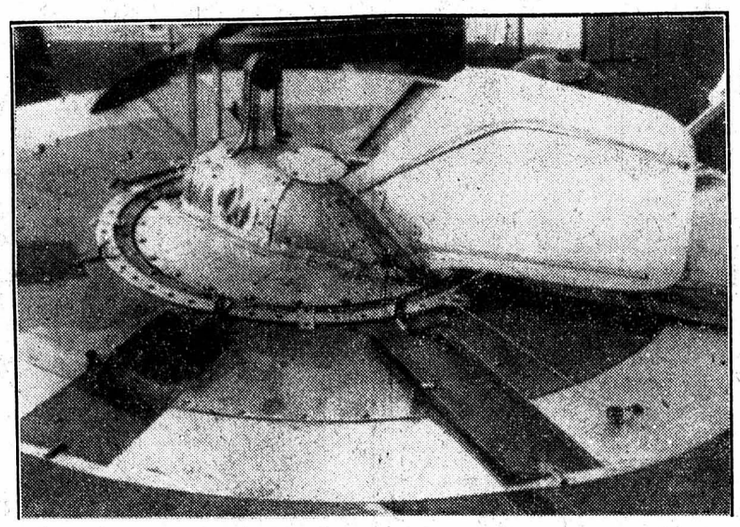

Notre cliché montre, vue d'en haut et de dessous, une invention américaine destinée à révolutionner le monde de l'aviation. Cet appareil en forme de soucoupe, porte la cabine au centre, surmontée d'une hélice, et peut se déplacer avec une grande facilité, ayant les mêmes qualités que l'hélicoptère.

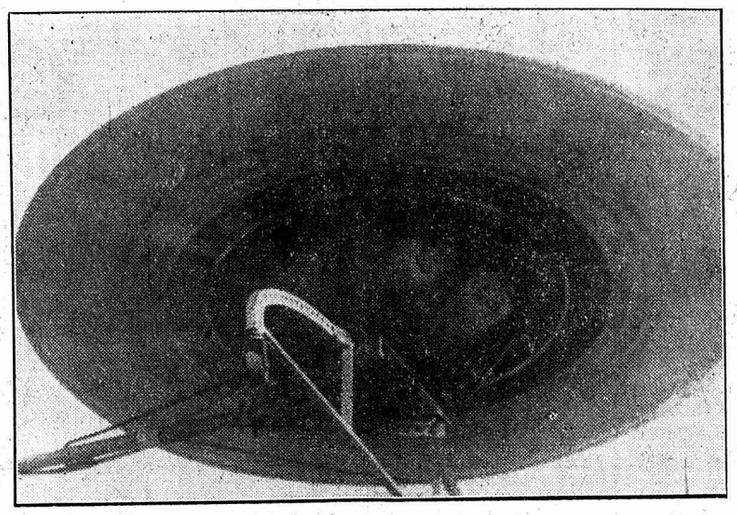

En six heures, il devient trois fois grand-père

AMIENS, 27 (A.F.P.). — Trois fois grand-père en six heures, au cours de la même nuit, tel est le record réalisé par l'adjoint du maire du village de Rollot, M. Choisy.

Deux belles-filles et une fille de M. Choisy ont en effet mis au monde trois garçons au cours d'une nuit, entre minuit trente et 6 heures du matin. C'est M. Choisy lui-même qui s'est présenté le lendemain devant le maire pour déclarer les trois naissances.

Quant au docteur qui a dû faire les trois accouchements au cours de la nuit, M. Boury, il a déclaré que «trois naissances de cette façon sont plus fatigantes que celles de triplés».

Pour des raisons essentiellement financières

Les Anglais se marient depuis quelques jours à un rythme accéléré !

LONDRES, 26 (A.F.P.). — On se marie à un rythme accéléré, depuis quelques jours, en Angleterre. La raison en est simple: en se mariant avant la fin de l'exercice financier (en avril), les nouveaux conjoints obtiennent une allocation de mariage qui porte sur toute l'année écoulée et sont en droit de demander qu'une partie des impôts qu'ils ont versés à titre de célibataire leur soient remboursés. Ce remboursement est de l'ordre de 30 livres. C'est donc moins pour satisfaire Cupidon que pour faire une bonne «blague» au chancelier de l'Echiquier que les Anglais se ruent actuellement vers l'église.

Au moyen de boules en caoutchouc !

Les Yougoslaves ont voté hier pour (ou contre) le maréchal Tito

BELGRADE, 26 (Reuter). — Les électeurs yougoslaves devaient élire dimanche 405 députés à l'Assemblée nationale et 215 pour la «chambre populaire». Il n'y avait pas de candidat de l'opposition.

A l'intérieur des bureaux électoraux ornés de fleurs et de drapeaux nationaux, les électeurs trouvaient deux paires d'urnes, l'une pour l'Assemblée nationale et l'autre pour la «chambre populaire». Chaque paire comprenait à son tour une urne en faveur du front populaire et l'autre contre celui-ci. Chacun des électeurs reçoit une petite balle en caoutchouc qu'il déposera dans l'urne de son choix.

Afin de sauvegarder le secret du vote, l'électeur plonge son poing contenant la balle alternativement dans les deux urnes, pour que l'agent électoral ne puisse constater dans quelle urne la balle est tombée. Dans quelques villages où les paysans n'étaient pas très au clair sur cette manière de procéder, les urnes du front national étaient ornées de feuillage.

Le maréchal Tito a rempli son devoir électoral dans un bureau proche de sa villa, dans le quartier gouvernemental de Belgrade. Il se trouvait en compagnie de M. Kardelj, ministre des affaires étrangères, et de M. Peter Stambolitch, premier ministre serbe.

Aucune entrave à la liberté de mouvement n'a été imposée aux représentants de la presse occidentale. Le représentant de Reuter a assisté à l'opération dans différents bureaux électoraux des environs de Belgrade et il put observer que le vote d'un citoyen qui avait omis de plonger son poing dans les urnes a été annulé.

Des personnes rencontrant le correspondant sur la rue ont refusé de lui faire connaître leur vote.

Certains électeurs ont déclaré que s'ils avaient voté contre le gouvernement, les autorités pourraient le savoir et cela pourrait leur en coûter. D'autres enfin, ont avoué qu'il ne servirait à rien de voter contre le front populaire, car leur voix ne fera pas changer le résultat définitif.

Une participation record

BELGRADE, 27 (A.F.P.). — La participation au vote a été massive dans les élections qui se sont déroulées dimanche en Yougoslavie. Telle est la première constatation qui se dégage des chiffres connus jusqu'à présent.

L'heure de clôture du scrutin était 19 heures. A Belgrade, en moyenne 92,4 % des électeurs avaient pris part au vote avant 17 heures. A Titovo, où le maréchal Tito est candidat, jusqu'à 13 heures, 97,7 % des électeurs avaient exprimé leurs suffrages.

PARTOUT DANS LE MONDE DES SOUCOUPES VOLANTES

A Vienne

VIENNE, 26 (A.F.P.). — Deux agents de police affirment avoir vu, vendredi, vers 22 heures, une soucoupe volante au-dessus de Vienne. Venant de l'ouest, l'engin aurait tracé des cercles au-dessus de la ville, puis, en volant très haut, se serait éloigné en direction de l'est, passant de la couleur argent à la couleur orange foncée.

A Messine

MESSINE, 26 (A.F.P.). — Deux soucoupes volantes ont survolé, vendredi, le détroit de Messine. Elles venaient du nord-est et se dirigeaient vers le sud-ouest. Elles ont été observées par de nombreux habitants de la ville, ainsi que par les membres du commandement de la marine italienne.

Au Liban

BEYROUTH, 26 (Reuter). — Le pilote d'un avion égyptien arrivé hier à Beyrouth a déclaré avoir vu trois soucoupes volantes se dirigeant vers l'est à une vitesse de 3000 km. à l'heure.

Au Maroc

RABAT, 26 (A.F.P.). — Les habitants du Maroc signalent depuis deux jours le passage d'«objets bizarres» dans le ciel du Maghreb.

C'est ainsi que douze personnes ont déclaré avoir aperçu jeudi, vers 17 heures (GMT), en plein jour, un objet qui se déplaçait à très vive allure, d'est en ouest, en laissant derrière lui, pendant quelques secondes, une traînée lumineuse rougeâtre.

Vendredi soir, à 21 heures (GMT), plusieurs personnes ont observé à Tanger un objet lumineux de grand diamètre se déplaçant rapidement de l'est vers l'ouest avec un léger sillage phosphorescent.

En Colombie

BOGOTA, 26 (A.F.P.). — Deux soucoupes volantes auraient été vues, dans la nuit de vendredi à samedi, au-dessus de Bogota par plusieurs personnes. Les soucoupes dégageaient des flammes vertes et rouges.

Une enquête au Mexique

MEXICO, 26. — Le ministre de la guerre a ordonné une enquête au sujet des soucoupes volantes aperçues dans le Nouveau-Mexique et à Mexico. Comme les savants mexicains, le gouvernement est d'avis qu'il s'agit d'instruments de mesure pour des recherches atmosphériques concernant les courants aériens.

Choses vues dans les camps de réfugiés

Ici, on regrette sa patrie en 38 langues différentes

Au moment de la capitulation allemande en 1945, le fleuve de la guerre laissait des alluvions derrière lui: au moins 30 millions de morts dans le monde entier, et 8,5 millions de réfugiés rien qu'en Europe, rien qu'en Allemagne, en Autriche et en Italie. Il y avait là des prisonniers de guerre, des déportés, des condamnés, des fuyards de toutes catégories. Parmi eux, le 6% étaient des enfants, car les enfants avaient payé de toutes les classes d'âges le plus lourd tribut à la fureur martiale.

Les plus nombreux étaient les Polonais, puis les Ukrainiens, les Baltes, les Yougoslaves, les Hongrois, 25% étaient Juifs. Venaient ensuite les Russes blancs de 1918, les Espagnols républicains, les victimes exilées des premières persécutions fascistes et nazies.

Ce fut un fantastique exode de retour, si bien qu'au 31 décembre 1945, 5 millions de personnes étaient retournées dans leurs foyers. A la fin de l'année suivante, il ne restait plus que 1,6 million de personnes déplacées, mais alors les difficultés commencèrent. En effet, ces irréductibles avaient de bonnes raisons de ne pas pouvoir rentrer chez eux. Les Baltes n'avaient plus de patrie, d'autres craignaient les persécutions communistes, d'autres encore avaient tant vécu dans la crainte qu'ils avaient banni de leurs plans d'existence la seule idée de rester en Europe et d'y encourir de nouveaux dangers. Ils voulaient émigrer.

Puis, dès 1947, un nouvel exode commença: la Russie empiétait sur la Pologne, la Pologne sur l'Allemagne. Il s'ensuivait des exodes immenses et aujourd'hui, après la guerre civile de Grèce et le raidissement de l'attitude communiste dans les pays du Kominform, on compte 14 millions de réfugiés en Europe, le chiffre le plus haut de l'histoire moderne.

~~~

J'ai visité récemment les camps d'Italie, ceux de l'O.I.R. et celui de Fraschette di Alattri où le ministère italien de l'intérieur concentre, garde et nourrit tout en les traitant, ma foi, humainement, les «cas difficiles», qui échappent à toute classification, ne sont reconnus par personne et sont les vivants témoignages du chaos qui règne sur le continent.

Chaos qui pourrait aller s'aggravant et menaçant même l'existence future de pays comme le nôtre, si l'on n'y remédiait. L'Aide suisse à l'Europe, en lançant cette année une grande collecte au bénéfice des réfugiés, veut attirer l'attention de tous les pays civilisés, du monde entier, sur le sort de ces gens qu'on a privés de tout et qui glissent fatalement vers un communisme destructeur ou un nationalisme outrancier. Mais la réponse du peuple suisse aux appels de M. Petitpierre, le 29 février, à Berne, des dirigeants de l'Aide à l'Europe, montrera quelle conscience on a chez nous du plus grave problème humanitaire et politique qui se soit posé aux peuples du continent depuis l'armistice de mai 1945. Notre propos ici est d'illustrer seulement par quelques exemples la maladie pernicieuse dont souffre l'Europe.

~~~

Au camp de Fraschette, on trouve une moitié d'hommes qui ont derrière eux un passé ténébreux et qu'on a certainement raison de mettre hors d'état de nuire: anciens combattants camouflés de la Wehrmacht, rouleurs de grands chemins, déserteurs sans grand motif idéal, combinards au bout de leurs ficelles, contrebandiers espagnols pris sur le fait.

Jean BUHLER.

(Lire la suite en 7me page)

Un réfugié qui, pour avoir été photographié en Allemagne, suggère de manière précise la manière dont vivent les internés de Prascati.

UNE AFFAIRE COURTELINESQUE

Mardi matin s'ouvre à Genève le procès de Saint-Antoine

dans lequel sont impliqués des gardiens, certains détenus et leurs amies

Un de nos correspondants de Genève nous écrit:

Dans le courant du mois de juillet 1949, un ancien détenu raconta à son avocat quelques faits nocturnes qui se passaient à la prison de Saint-Antoine. Les autorités prévenues ne crurent point d'abord à ces révélations.

Une enquête fut cependant ordonnée et un piège tendu aux deux gardiens soupçonnés d'introduire nuitamment des dames auprès de quelques prévenus, moyennant finances.

Une nuit, vers deux heures du matin, une auto stoppa devant la prison. Un coup de klaxon, la porte s'ouvrit et... la visiteuse clandestine était arrêtée. Le matin, ce furent deux gardiens, puis d'autres et des ex-détenus par la suite...

C'est mardi matin que s'ouvrira, présidé par M. Barde, le procès intenté aux gardiens, détenus et amies des dits détenus.

Le siège du ministère public sera occupé par M. Werner, substitut. Huit avocats assumeront la défense des 14 inculpés. Au début il y en avait une vingtaine, mais des non-lieu ont été prononcés.

L'acte d'accusation

Pour que nos lecteurs se rappellent exactement les faits — il y eut par la suite de nombreuses affaires qui vinrent se greffer sur le scandale proprement dit de Saint-Antoine — résumons l'acte d'accusation.

Le principal délinquant est Raymond Denat, directeur, Français, né en 1908. Il lui est reproché d'avoir corrompu les gardiens René Perrottet, né en 1919, Neuchâtelois, Fribourgeois et Genevois en même temps, et Albert Castella, du même âge, Genevois, en leur offrant de l'argent (plus de 1000 fr.), pour recevoir de temps à autre la visite de son amie Frieda Michel, originaire d'Unterwald, âgée de 30 ans.

Denat s'est rendu encore coupable de coups envers Perrottet, qu'il frappa à l'issue d'une visite clandestine dans l'infirmerie de la prison. Il proposa, et son amie l'approuva, de remettre 5000 fr. au gardien une fois ses esprits revenus, s'il favorisait son évasion. Le gardien refusa.

A Frieda Michel, il est encore reproché d'avoir obtenu des services des gardiens, la remise de courrier et de colis sans passer par le juge d'instruction, moyennant quoi elle apprit à conduire aux geôliers, leur prêta sa voiture!

Un autre détenu

Elkan Gédance, Français, représentant, né en 1903, est un autre détenu qui, moyennant 50 fr. — c'était le tarif — obtenait du gardien Castella, la faveur de rencontrer nuitamment son amie Suzanne Rieunaud, Française, né en 1904. Cette dernière a corrompu des gardiens en leur remettant quelque argent pour servir de trait-d'union clandestin entre elle et son amant.

Le courtier en banque Roger Picard, né en 1908, Bernois, est accusé d'avoir remis 150 fr. au geôlier Perrottet pour avoir des entrevues avec sa fiancée, Monique Dardel, Bernoise, âgée de 28 ans. C'est cette dernière personne qui «paya» effectivement Perrottet et lui fit don d'une bicyclette en récompense de menus services.

Ici s'arrêtent les exploits du duo Castella-Perrottet. Malheureusement, ils ne furent pas seuls à transgresser les règlements. Il y eut encore le gardien Georges Berger, Genevois, né en 1918, qui accepta 50 fr. pour permettre à Yolande Gaillard, Valaisanne, née en 1927, de vivre une heure au clair de lune avec son ami, le détenu René Clerc, Genevois, né en 1912. Ces faits se sont passés après le 1er janvier 1945 (déjà!) alors que la jeune fille avait tout juste 18 ans. Celle-ci remit encore 100 fr. au gardien pour servir de boîte aux lettres.

L'attrait de la voiture...

Henri Menoud, mécanicien, Fribourgeois, né en 1911, pour obtenir la visite de son amie, Mme Annen, prêta sa voiture à un gardien et lui donna ensuite 400 francs.

Un quatrième gardien, Edmond Desjacques, Genevois, né en 1916, s'est laissé corrompre par Frieda Michel et Suzanne Rieunaud en acceptant de transmettre des lettres et des communications téléphoniques aux prisonniers Denat et Gédance. Ce gardien ne reçut que 40 fr. pour son dévouement.

Enfin, le numéro 14 est Huguette Vuagnat, vendeuse, Française, née en 1924, qui, alors qu'elle était âgée de 20 ans, remit 50 fr. à un gardien décédé depuis, pour passer une heure à l'infirmerie avec son ami. Et ceci eut lieu en août 1944 (encore déjà!).

Là se terminent les manquements souvent courtelinesques, qui constituent le scandale de Saint-Antoine.

Il y a en tout une quarantaine de chefs d'accusations. Les débats dureront probablement 4 jours, car une centaine de témoins sont cités et les avocats s'efforceront d'obtenir le minimum pour leurs clients galants et désolés, ou trop faibles devant la tentation.

Ch.

IMMEUBLES

A vendre de gré à gré, pour date à convenir, dans important village industriel du Jura neuchâtelois,

maison locative avec magasins sur rue

Vastes dépendances et dégagements. — Possibilité pour tous commerces. — Situation 1er ordre, plein centre. Pour tous renseignements, écrire sous D. H. 966 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

café

avec immeuble. A verser: Fr. 30,000.—. Près d'Yverdon. Ecrire sous chiffres P. 5855 Yv. à Publicitas, Yverdon.

A LOUER

On cherche, pour le 24 juin ou pour date à convenir, appartement de quatre pièces, en ville, éventuellement en

échange

d'un appartement de quatre pièces, confort, dans maison ancienne, au centre de la ville. Adresser offres écrites à S. T. 960 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Chambre, petit déjeuner. Evole 33, rez-de-chaussée à droite.

A louer chambre indépendante, bains. — Concert 2, 1er.

Belles chambres

meublées, dont une indépendante, tout confort, soleil, bains. Champ-Bougin 36 3me, à droite.

Grande chambre à deux lits, au soleil. Moulins 38, 3me à droite.

A louer chambre meublée, à monsieur sérieux. Bellevaux 14.

A louer chambre meublée, avec cuisine, à monsieur sérieux. Bellevaux 14.

PENSIONS

Petite
PENSION-FAMILLE
recevrait encore un pensionnaire, veuf ou célibataire Jolie situation, bons soins. S'adresser à Mlle GENTIZON, « Sous Rin », Montmagny (Vully vaudois).

Qui prendrait

grand garçon de 13 ½ ans, orphelin de mère, en pension, contre petits travaux qu'il exécuterait. — Bons soins exigés et vie de famille. Adresser offres écrites à M. A. 942 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Jeune employée de commerce cherche une
CHAMBRE
simple, pour le 1er mai. Adresser offres écrites avec prix à B. I. 962 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Acheveur d'échappements

pour calibre 13 ¾, avec mise en marche, habile et consciencieux, serait engagé au plus tôt, pour travailler en atelier. Si pas capable s'abstenir. Adresser offres écrites à K. C. 967 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour nos rayons de

PARFUMERIE
TISSUS
BAS
AMEUBLEMENT
ELECTRICITÉ
VERRERIE

VENDEUSES

ayant déjà occupé des emplois analogues.

Places stables et bien rétribuées.
Faire offres avec photographie, références, copies de certificats et prétentions de salaire.

au Printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engageons pour tout de suite ou date à convenir

vendeuse-caissière

ayant de bonnes connaissances de vente dans la branche textile et capable de remplacer la caissière d'une manière habile et sûre.

Place stable et bien rétribuée.

Offres manuscrites avec copies de certificats, prétentions de salaire et date d'entrée.

Au Sans Rival, à Neuchâtel.

Pour la vente aux particuliers de nos appareils ménagers très connus et pour celle d'un article sensationnel concernant chaque famille, nous cherchons un vendeur de première force en qualité

d'AGENT EXCLUSIF

pour le Vignoble et le Val-de-Travers. Nous exigeons une parfaite connaissance de la vente, une bonne présentation et des références de tout premier ordre. Nous offrons : frais d'abonnement, frais journaliers, fixe et provision. Adresser offres détaillées complètes avec photographie sous chiffres B 70550 à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons pour notre atelier de retouches

COUTURIÈRES

Se présenter à

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

On cherche pour Neuchâtel et environs,

dépositaires-revendeurs (euses)

Personnes sérieuses et actives pour la vente ou la clientèle particulière de produits de consommation courante. Gain très intéressant. — Adresser offres écrites à L. C. 930 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour date à convenir,
non meublée
chambre indépendante ou haute. — Adresser offres écrites à P. M. 964 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une
personne
de confiance pour faire le ménage d'une dame seule et alitée. Adresser offres écrites à G. B. 965 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un
JEUNE HOMME
de 17-19 ans dans entreprise agricole bien outillée. Bon salaire et vie de famille assurés. Eventuellement contrat d'apprentissage. Entrée pour date à convenir. Adresser offres à Walter Balmer-Kobel, Ledi-Rosshäusern. Tél. 9 42 29.

On cherche, pour mai ou pour date à convenir,
JEUNE FILLE
d'environ 15 ans, aimable et de confiance, ayant suivi l'école secondaire, pour aider au magasin (à côté de jeune fille aidant au ménage. Vie de famille assurée. Adresser offres à Mme Dürr, laiterie, Baden (Argovie).

On cherche pour entrée immédiate,
sommelière
parlant le français et l'allemand,
JEUNE FILLE
pour les chambres et le repassage. Se présenter à l'hôtel du Marché, Neuchâtel

Aide-magasinier

Jeune homme de 18-22 ans, sérieux et travailleur trouverait place dans maison d'alimentation en gros. Adresser offres avec références sous S. A. 948 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour le 15 avril,
JEUNE FILLE
de 17 à 18 ans, propre et honnête, pour aider à tous les travaux du ménage. Vie de famille et bons soins. Gages à convenir. Faire offres à Mme Paul Schwaar, café National, Boudry. Tél. 6 40 07

Important commerce de la ville cherche
jeune commissionnaire
pour une année. Bon salaire. — Adresser offres écrites à V. O. 959 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
JEUNE FILLE
désirant apprendre la langue allemande pour s'occuper de trois enfants et aider au ménage. Adresser offres avec prétentions de salaire à famille Fiechter-Erb, Seematte 560, Hünibach près Thoune.

DEM. A ACHETER

On achèterait 1000
poudrettes
1er choix Fendant sur 3309. Adresser offres écrites à X. B. 946 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

GARÇON

de 18 ans et demi, cherche place où il pourrait s'occuper de chevaux et aider à d'autres travaux à l'écurie ou aux champs, et apprendre la langue française. Entrée immédiate. Adresser offres avec indication du salaire à Hans Pfister, chez Fritz Hug, Büchslen près Morat.

Caissières
Dames de buffet

Deux jeunes filles, bien au courant du métier, cherchent place pour date à convenir en qualité de caissières-dames de buffet. L'une, éventuellement, en qualité de serveuse (est au courant du service de table et de la restauration). — Adresser offres écrites à A. B. 944 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suissesse allemande,
vendeuse de papeterie
cherche place. Bonnes connaissances de la langue française. Entrée: 15 mai. Salaire à convenir. Faire offres à Rosmarie Lipp, Bubikon (Zurich).

Jeune fille, 19 ans, cherche place bien rétribuée de
demoiselle de réception
Entrée immédiate. — Adresser offres écrites à G. V. 957 au bureau de la Feuille d'avis.

Régleuse

sur réglages plats cherche emploi à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à L. C. 941 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé de bureau

21 ans, Suisse allemand, avec diplôme de l'Ecole de commerce et un an de pratique en qualité d'aide-comptable, cherche place dans bureau pour se perfectionner dans la langue française. — Adresser offres écrites à S. B. 874 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉE DE BUREAU

25 ans, sérieuse, sept ans de pratique tous travaux de bureau, cherche place. — Adresser offres écrites à S. U. 940 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

de 16 ans, cherche place de commissionnaire dans commerce ou de garçon de maison chez particulier, pour apprendre la langue française. Vie de famille et bons soins désirés. Salaire et entrée à convenir. Adresser offres à Fritz von Känel, Goldswil près Interlaken.

AVIS DIVERS

Toutes marques

de machines à coudre sont revisées avantageusement par spécialiste. Travail garanti. La maison de confiance. Adrien Clottu, Chavannes 3, Neuchâtel, tél. 5 13 51.

MARIAGE

Veuve, 50 ans, bonne ménagère, affectueuse, aimant la vie de famille, ayant son intérieur, désire connaître monsieur (50 à 60 ans) avec situation stable. Adresser offres écrites à Y. D. 961, case postale 6677, Neuchâtel.

PAILLE VERTE
POUR VITRINES
M. THOMET, Ecluse 15
NEUCHATEL

Succès garanti ? oui. Et comment ?

ECOLES TAMÉ

Par une prolongation gratuite des cours, si nécessaire, jusqu'au succès définitif (Diplôme final). Expérience de 30 ans d'enseignement.
ECOLES TAMÉ, Neuchâtel, Concert 6, téléphone 5 18 89, Lucerne, Zurich, Bellinzone, Fribourg, Sion.

L'artisan tailleur (hommes et dames) de la
CLINIQUE D'HABITS
bâtiment chaussures **« Royal »**
répare, transforme, stoppe, nettoie et repasse tous vêtements. Il **retourne** complets, costumes et manteaux pour un modeste prix. Nettoyage chimique et à sec. Teinture (dépôt).
Tél. 5 41 23 **N. Pitteloud,** tailleur.

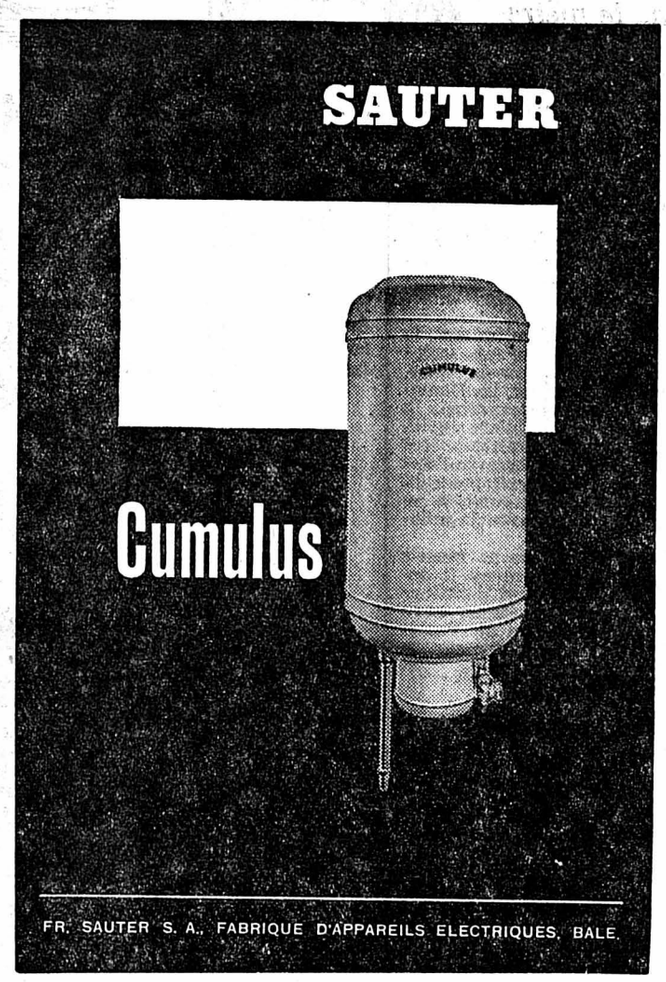

ROBERT PORTMANN
docteur en droit
avocat

a ouvert son étude à la rue du Bassin 14
IIme étage - Tél. 5 18 96

Un excellent sirop contre
REFROIDISSEMENT
FIEVRE
TOUX
BRONCHITE

Demandez à votre pharmacien un flacon de
Sirop du Grand-Hôpital

Mode d'emploi sur chaque flacon
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Formule de feu le Dr P. Hulliger, médecin-spécialiste, à Neuchâtel

L'UNION
Compagnie d'assurances contre l'incendie, les accidents et risques divers
(Fondée en 1828)

L'UNION
Compagnie d'assurances sur la vie humaine
(Fondée en 1829)

informent leurs honorables et fidèles assurés qu'elles ont confié la gestion de leur portefeuille, pour le canton de Neuchâtel, précédemment dirigé par Monsieur Pierre Wavre, à

Monsieur René HILDBRAND
Agent général
Faubourg de la Gare 13
NEUCHATEL
Tél. 5 44 63

APPRENTISSAGES

Par suite de la suppression de notre succursale de Neuchâtel, nous cherchons pour notre

APPRENTI DE COMMERCE

intelligent et consciencieux, une maison sérieuse où il aurait l'occasion de terminer sa troisième année d'apprentissage. MEDIALUX S. A., Neuchâtel. Téléphone 5 13 71

PERDUS-TROUVÉS

Perdu
angora noir
Le rapporter contre récompense à Maujobia 95. Tél. 5 56 03.

AVIS MÉDICAUX

Dr Claude de Montmollin
Nez. Gorge. Oreilles.
ABSENT
jusqu'au 18 avril

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame André GRANDJEAN-WEGELIN, à Corcelles ;
Madame et Monsieur Edgar SCHIFFERDECKER-GRANDJEAN et leur fils Daniel, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur le Pasteur Gaston SCHIFFERDECKER-GRANDJEAN et leurs enfants Arlette et François, à Albon-d'Ardèche (France),
expriment leur vive reconnaissance à tous ceux qui les ont entourés pendant ces jours de pénible séparation et remercient bien sincèrement Messieurs les membres de la Confrérie des Vignerons et de la Fanfare l'Espérance.
Ils ont été particulièrement sensibles aux nombreux et magnifiques envois de fleurs.
Corcelles, mars 1950.

LOTERIE ROMANDE
plus que 5 jours !
TIRAGE A DOMDIDIER
051

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA SONATE PATHÉTIQUE

par 24
SAINT-ANGE

Adélaïde l'aida à revêtir son ample robe de chambre de velours violet. Elle se permit de remarquer :

— Monsieur est à son avantage et je suis sûre qu'il séduira.

— Ma pauvre Adélaïde, il n'est plus question pour moi de séduire qui que ce soit au monde, et mon intention est de demeurer caché à toute personne qui m'est étrangère.

La femme de chambre parut étonnée.

— Pourtant, depuis bien longtemps, Monsieur ne s'est préparé avec autant de coquetterie.

— C'est que j'ai donné rendez-vous à mon passé et que je désire l'affronter dans les conditions les moins humiliantes. Il vaut mieux que j'accomplisse pour lui un effort, sinon d'élégance, au moins de correction.

Georges interrompit l'entretien.

— Tout est prêt en bas. Je n'ai plus qu'à te transporter à ton mirador.

Larnac, revenu environ une heure plus tôt, se révélait d'excellente humeur. La chère et les vins parfaits de son ami le portaient à l'optimisme.

— Ne te montre pas, surtout, exigea Claude.

Georges leva sa dextre avec une solennité bouffonne.

— Je te le jure, je me réfugierai dans la bibliothèque.

Dans la pénombre du balcon, Claude apercevait la galerie que les lustres à pendeloques de cristal illuminaient. Il voyait le tapis de la Savonnerie dérouler ses rosaces jusqu'à la cheminée flamboyante et jusqu'au piano, sur lequel brûlait un flambeau d'argent.

Il consulta son bracelet-montre.

— Dix heures et quart... que chacun se retire à son poste. (Sa voix vibrait d'impatience.) Laisse-moi seul !

— Au revoir, mon vieux. Nous t'enfermons... Sois sage, surtout... Tu as une sonnette près de toi, appelle si tu te sens indisposé et je viens te délivrer. Nous n'avons rien oublié ?

— Mais non, gronda la voix rauque. Va-t'en... laisse-moi seul, te dis-je.

Il avait hâte d'être abandonné à son rêve.

« Mon Dieu, comment supporterai-je la présence de Son fantôme ?... Son manteau. Ses gants sont là ; il me semble que Son parfum envahit la maison. Il me semble que ces mois atroces que je viens de passer n'ont jamais existé. Je suis la proie d'un cauchemar qui va prendre fin. Lorsque je ne bouge pas, je puis oublier que je suis malade... N'avais-je pas l'habitude, quand j'étais las, de me jeter sur ce divan... Je me reposais avant de la recevoir, mais quand j'entendais son pas, je bondissais vers elle... »

Les perruches caquetaient dans les volières. La pluie fouettait les volets. Claude guettait avec une attention aiguë et douloureuse le pas de celle qu'il attendait.

Enfin, la clochette de l'entrée annonça Bertranne. Le cœur de Claude battit si fort, que l'infirme voulut presser des deux mains sa poitrine... Seul, son bras droit obéit à ce désir instinctif.

Puis Bertranne, dans sa longue robe vert et or, surgit au milieu du salon... Claude voulut se jeter à bas de sa couche... seule, sa jambe droite remua. Son côté gauche pesait comme du marbre !

Il faillit éclater en sanglots.

« La moitié de moi-même appartient à un mort gisant sur un tombeau... Hélas ! le cauchemar me poursuit et me poursuivra toujours !... »

Cependant, il ne pleura pas. Il se soulevait comme il le pouvait sur un coude. Il craignait soudain de défaillir sans être à même de réclamer du secours.

A ce moment, Bertranne, avec une souveraine aisance, se retourna et s'adossa au piano. Elle considérait, émerveillée, l'intérieur somptueux et rare.

Pour maîtriser ses palpitations, pour tenir coûte que coûte, Claude voulut se persuader qu'il était déçu.

« Elle ne ressemble pas du tout à Chantal ! Chantal était longue, hiératique, et son visage penchait sous le poids de lourdes anglaises de jais. Chantal avait l'air d'une Espagnole mélancolique... »

Pourtant, il tremblait et la silhouette magique le troublait jusqu'au plus profond de l'être.

Bertranne s'assit, arrangea sur ses genoux les plis de l'étoffe brochée et attendit qu'on voulût bien se manifester à elle.

Un coussin tomba du divan avec un bruit étouffé et le Prince Bleu sortit de sous le lit de repos. Son maître chuchota :

— Que fais-tu ici ? Je n'ai pas besoin de toi. »

Indifférent à ce reproche, l'animal, sans plus s'occuper de Claude, parut ne s'intéresser qu'à la scène qui se jouait en bas entre l'étrangère et Mme Larnac, qui venait d'entrer.

« Après tout, qu'il reste », songea Claude, impuissant, il est vrai, à intervenir.

Enfin, Bertranne annonça :

— Sonate No 1, de Ludwig von Beethoven.

Claude ferma les yeux. Son visage se détendit, se pacifia. Il accueillait la musique de toute son âme.

Comment avait-il consenti à se priver pendant si longtemps d'une telle joie ? Il franchissait les mois noirs qui venaient de s'écouler... Il regagnait l'« autrefois » baigné de lumière. Le temps s'était aboli, le temps n'était qu'un songe...

Il voulut ignorer l'entracte de la dînette autour du chariot, faire abstraction du papotage des deux femmes.

Rien ne devait rompre le charme délicieux et torturant sous lequel il risquait de succomber.

« Il me reste à écouter la « Sonate au clair de lune » et la « Pathétique ». (Bertranne venait de regagner le clavier.) Voici les mesures qui déroulent l'ineffable mélancolie des nuits lunaires.

Un vaste et tendre apaisement
Semble descendre du firmament.
Que l'astre irise...
C'est l'heure exquise...

« Verlaine chantait ainsi. Les grands musiciens, les grands poètes se rencontrent souvent en tentant d'exprimer l'inexprimable... »

Et Claude Chennevière se laissa encore bercer, encore endormir.

Pourtant, le dernier morceau l'arracha à sa torpeur heureuse.

Cette fois, le passé renaissait avec une puissance dramatique qui l'empoignait, l'étreignait, lui serrait la gorge.

C'était un soir... pareil aux autres : cruel comme ceux qu'il avait vécus depuis l'affreux accident, et pourtant imprégné d'espoir, à cause de la présence de l'aimée.

Claude était étendu sur la chaise-longue du salon, plus immobile, plus prostré qu'il ne l'était maintenant.

Chantal était survenue à son chevet. Elle avait ramené, non sans tendresse... ou sans pitié, une couverture de vigogne sur les genoux de l'infirme, puis disposé différemment des branches de prunus dans un vase. Fébrile et silencieuse, elle errait ici et là, et Claude avait eu brusquement la sensation aiguë que le comportement de sa fiancée n'était pas naturel. Il la sentait honteuse d'elle-même, prête à une révélation terrible.

Sa pauvre voix avait réussi à articuler :

— Qu'avez-vous, chérie ?

Elle avait haussé les épaules.

— Rien, je n'ai rien... mes répétitions m'épuisent.

— Il faut... rentrer chez vous... vous... reposer... Vous... reviendrez demain.

— Non, pas encore... laissez-moi quelques minutes...

— Pourquoi ?

Laissant cette interrogation sans réponse, elle avait marché vers le piano et joué soudain d'une façon bouleversante la « Pathétique ».

Aussitôt après le dernier accord, elle était revenue vers le malade, s'était penchée sur lui, avait disposé sur son front un étrange baiser, à la fois glacial et brûlant... et elle s'était enfuie.

(A suivre)

NOUVEAUX LAINAGES PRINTANIERS

QUELQUES EXEMPLES

de notre choix incomparable, qui ont fait notre réputation!

RIVOLAINE

Belle qualité pour robe en pure laine peignée. Existe en noir, marine, brun, gris, lavande et jaune, largeur 130 cm., le mètre **13.50**

CARREAU OMBRÉ

Magnifique lainage pour manteau pure laine tissé deux tons dans les nouvelles dispositions. Coloris mode, largeur 140 cm., le mètre **18.80**

TAILLEUR ANGLAIS D'ORIGINE

Un superbe lainage de classe, dessin couture, formant rayure sur ton gris/blanc, largeur 140 cm., le mètre **23.80**

TAILLEUR RAYÉ

Meyer-Paris. Une création sensationnelle Haute couture, d'un effet tout nouveau, aux nuances d'une finesse très recherchée, largeur 130 cm., le mètre **35.80**

Une visite à nos rayons s'impose

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Société coopérative de **Consommation**
Chaussures - Treille 6

Décolleté daim noir

petit talon Louis XV
31.80, moins **7 % d'escompte**

Molière boxcalf brun

double semelle de cuir
38.50, moins **7 % d'escompte**

Chambre à coucher

magnifique modèle en superbe noyer, très riche présentation (neuve de fabrique), à vendre. Elle se compose de deux lits jumeaux, deux tables de nuit dessus en verre, une très belle coiffeuse avec glace cristal et dessus en verre, une grande armoire à trois portes, deux sommiers avec traversins mobiles, deux protège-matelas, deux matelas «DEA». La chambre complète, entièrement sur socle, avec «Umbau», literie, Fr. 2480.—, livrée et installée franco domicile. Pour visiter, une automobile est à la disposition des intéressés. Demandez la photographie de ce splendide modèle à Ameublements et trousseaux ODAC, Fanti et Cie, Grande-Rue 34-36, Couvet.

AUTO-ÉCOLE
AUTO-ÉCOLE R. KESSLER
Pratique Théorie
Orangerie 4 — Neuchâtel — Tél. 5 44 42

La construction
ACTIVIA J.-L. Bottini
ARCHITECTE
Tél. 5 51 68 - Clos-Brochet 2
Crée - Construit - Transforme

Vélos
Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Le spécialiste de la radio
Radio Mélody
L. Pomey Flandres 2 Neuchâtel
Réparation Location - Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique
STOPPAGE
en tous genres de tous vêtements et habits militaires couverture de laine, jersey tricot, tulle et filet
Temple-Neuf 22 **Mme LEIBUNDGUT**
(Place des Armourins) NEUCHATEL Tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

L'ENTREPRISE
François PAGANI & fils
se recommande pour tous travaux de bâtiment, terrassement, maçonnerie, faïence, carrelage.
Ecluse 33 Tél. 5 48 02

Primeur-épicerie

au centre de la ville de Neuchâtel, à remettre immédiatement pour cause de départ. — Adresser offres écrites à L. E. 963 au bureau de la Feuille d'avis

---

Elle aussi fume la Parisienne-Filtre! Pourquoi?

1) Les meilleurs tabacs de Maryland.

2) Un mélange et un arome inégalés depuis 40 ans.

3) Le filtre le plus moderne et breveté . . .

PARISIENNE FILTRE
au cercle rouge

20/90 cts.

Un tiers des cigarettes fumées en Suisse sont des Parisiennes!

Meubles de bureau en bois et en acier
Catalogue gratuit
Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

AUX DOCKS

TEMPLE - NEUF 10
Tél. 5 34 85

Nos cafés torréfiés
se distinguent par leur force et leur arome exquis
La ½ livre
1.50 1.80 2.— 2.20 2.50

---

fiancés...
votre chambre à coucher
votre salle à manger
votre studio
de chez
Meubles G. Meyer
vous donnera toujours satisfaction, et sur demande arrangements de paiement

---

A vendre un
superbe Collie
(berger écossais) d'importation directe. Bien tacheté, âgé de 6 mois, avec pedigree. Demander l'adresse du No 951 au bureau de la Feuille d'avis.

Soignez vos pieds
en confiant l'exécution de vos
supports plantaires
au bandagiste-orthopédiste professionnel. Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied. Rien de commun avec les anciennes méthodes et supports terminés de série

Reber
bandagiste - Tél 5 14 52
NEUCHATEL
Saint-Maurice 7

Occasions pour restaurant
Accordéon chromatique à boutons «Paolo Soprani», un registre, état de neuf, à vendre à prix intéressant, ainsi qu'un meuble radio-gramo. — S'adresser à S. Rossel, Peseux, tél. 6 13 11.

Vermouth «Werenfels»

Aux Usines EMBRU S. A. à Rüti (Zurich): NEU 9
Veuillez m'envoyer, à titre gracieux votre brochure :
SOMMIERS et MATELAS
Ce qu'une bonne ménagère doit en savoir
Nom : ..... Date : .....
Rue : ..... Ville : .....
Affranchir comme imprimé, à 5 c., et adresser à EMBRU S. A. à Rüti (Zurich)

LES SPORTS

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL BAT SON PLEIN

Situation toujours plus serrée en ligue A et de plus en plus nette en ligue nationale B

Six équipes se tiennent en tête du classement
Seuls Chiasso et Zurich ont perdu un peu de terrain

Excellente journée pour les clubs neuchâtelois
Défaite inattendue de Grasshoppers à la Chaux-de-Fonds

Ligue nationale A

Bâle - Chaux-de-Fonds 4-3
Zurich - Bienne 2-2
Lausanne - Chiasso 4-2
Berne - Servette 0-2
Lugano - Locarno 5-3
Granges - Young Fellows 2-1
Bellinzone - Saint-Gall 3-1

Dans la catégorie supérieure, les mieux classés ont presque partout gagné, et la situation reste très confuse. Deux clubs alémaniques, deux tessinois et deux romands forment le peloton de tête, séparés seulement par quatre points. Non sans peine, les Bâlois ont prolongé la tradition voulant qu'en championnat les adversaires qui entrent sur leur terrain doivent laisser toutes leurs espérances. Ce sont les Chaux-de-Fonniers qui ont été hier leur coriace victime. Servette, par les deux buts qu'il a marqués contre Berne, obtient l'avance qu'il faut au «goal average» pour passer au second rang. Car Zurich, chez lui, a dû partager l'enjeu du match qui l'opposait aux ternes Biennois. A vaincre non sans péril, Lausanne triomphe de Chiasso avec gloire. Si les Méridionaux restent au quatrième rang, leurs vainqueurs d'hier se sont mis résolument dans leur sillage. Quant aux Tessinois du chef-lieu, recevant et battant Saint-Gall, ils gardent aussi le plus étroit contact avec les candidats au titre.

Les cinq poursuivants sont régulièrement échelonnés, tandis que le fossé devant lequel piétinent les trois derniers s'élargit. Ni Young Fellows, ni Saint-Gall, ni Berne n'ont en effet réussi hier à glaner un seul point.

CLUBS	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS P.	C.	Pts
Bâle	17	10	4	3	33	21	24
Servette	17	10	2	5	43	27	22
Zurich	17	9	4	4	41	27	22
Chiasso	17	9	3	5	28	25	21
Lausanne	17	7	6	4	33	20	20
Bellinzone	17	9	2	6	33	29	20
Lugano	17	7	4	6	33	26	18
Ch.-de-Fonds	17	7	4	6	30	34	18
Granges	17	7	3	7	28	29	17
Locarno	17	7	2	8	24	25	16
Bienne	17	4	6	7	29	29	14
Young Fell.	18	4	3	11	25	37	11
Saint-Gall	18	4	2	12	29	58	10
Berne	17	3	1	13	20	47	7

Ligue nationale B

Cantonal - Moutier 7-0
Zoug - Young Boys 2-2
Etoile - Grasshoppers 2-0
Aarau - Fribourg 1-0
Urania - Thoune 1-1
Mendrisio - Lucerne 3-0
Bruhl - Nordstern 0-3

L'avance de Cantonal devient vertigineuse. Ayant, en 17 matches, marqué 60 buts et n'en ayant reçu que 14, les Neuchâtelois ont maintenant 5 points d'avance sur le second et 9 sur le troisième. Et Young Boys, pourtant tenu en demi-échec à Zoug, serait, si l'on comparait les classements des deux ligues, mieux classé encore que Bâle ! La surprise de la journée (excellente surprise, envisagée sous l'angle neuchâtelois) est la défaite des Sauterelles à la Chaux-de-Fonds. Les Stelliens, de ce fait, regagnent plusieurs places. Car Lucerne a perdu face à Mendrisio, Urania n'a pas mieux réussi à Genève qu'à partager les points avec les préposés au feu arrière, Fribourg a perdu contre Aarau et Nordstern, qui a le même nombre de points que les Montagnards, a joué un fois de plus. Heureusement pour la sympathique équipe de Moutier que Brühl continue à se dévouer pour rendre moins lancinantes les inquiétudes des Jurassiens...

Grasshoppers parviendra-t-il à rejoindre Young Boys ? Telle est à peu près la seule question qui se pose encore dans cette catégorie ; et la journée d'hier a donné un préavis négatif.

CLUBS	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS P.	C.	Pts
Cantonal	17	14	3	0	60	14	31
Young Boys	17	12	2	3	55	27	26
Grasshoppers	17	9	4	4	52	23	22
Aarau	17	9	3	5	29	22	21
Urania	18	5	8	5	26	23	18
Etoile	17	7	3	7	36	38	17
Nordstern	18	7	3	8	31	35	17
Lucerne	18	6	5	7	34	45	17
Mendrisio	17	7	2	8	26	28	16
Zoug	18	5	6	7	32	38	16
Fribourg	17	6	3	8	25	33	15
Moutier	18	6	2	10	17	37	14
Bruhl	17	4	0	13	14	49	8
Thoune	18	2	2	14	24	49	6

Réserves

Bâle - Chaux-de-Fonds 3-2
Berne - Servette 0-3
Lugano - Locarno 1-0
Zurich - Grasshoppers 3-2
Cantonal - Lausanne 0-3
U.G.S. - Thoune 4-2

Première ligue

International - Nyon 0-0
La Tour-de-Peilz - Montreux 1-2
Central-Fribourg - Vevey 2-1

Deuxième ligue

Neuveville I - Chaux-de-Fonds II 3-2
Fleurier I - Cantonal II 2-3
Floria-Olympic I - Couvet I 0-1
Reconvilier I - le Locle I 0-0
Auvernier I - Tramelan I 2-0

Troisième ligue

Fontainemelon I - Etoile II 6-1
Noiraigue I - le Locle II 2-0
Saint-Imier II - Colombier I 3-3

Quatrième ligue

Boudry I - P.T.T. Neuchâtel I 6-1
Béroche I - Châtelard I 2-2
Travers I - Blue-Stars I 1-4
Fleurier II - Colombier II 3-1
Comète 2 B - Hauterive II 3-2
Floria-Olympic II B - Normont I 0-3
Etoile III A - Chaux-de-Fonds III 3-4
Courtelary I B - Sonvilier I 2-1
Corgémont I - le Parc II 5-2
Le Locle III - Saint-Imier III 1-5
Etoile III B - Fontainemelon II 4-0

Juniors A

Floria-Olympic I - Cantonal I 2-3
Chaux-de-Fonds II - Neuveville I 1-2
Blue-Stars I - Cantonal II 2-1
Comète I - Béroche I 6-1

Juniors B

Cantonal II - Cantonal I 0-1
Le Locle I - Chaux-de-Fonds II 3-1

Vétérans

Le Parc I - Le Locle I A 0-2

Match amical Vaud-Valais

Dimanche, à Aigle, une sélection valaisanne a battu une sélection vaudoise par 6 à 0.

Contre la fougue de Chiasso

LAUSANNE A EU MILLE PEINES A IMPOSER SA LOI

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Un temps idéal, la renommée du petit club de l'extrême sud tessinois, ont fait le plein du parc des Sports à la Pontaise, où se pressent neuf mille personnes.

Les visiteurs ont dû remplacer leurs deux arrières habituels ; l'un est blessé, l'autre a perdu son père.

En avant, on retrouve, fidèle au poste, le toujours infatigable Grassi, à la chevelure plus sel que poivre, mais aux réflexes qui demeurent étonnamment prompts. Ce sera, du reste, la caractéristique de la rencontre : la vélocité et la vitesse de ces rouges et noirs, adroits comme des singes, vifs comme des antilopes, à l'affût de toutes les occasions, développant un jeu fondé sur le W.M. qui est tout à fait dans leur tempérament.

Cinq minutes après le signal du départ, donné par l'arbitre zuricois Schmiedsberger, les rafales tessinoises aboutissaient à un premier résultat. L'ailier gauche s'envola balle aux pieds, donna un centre irréprochable, que l'inter-gauche reprit, envoyant la balle en ras terre dans l'angle droit du sanctuaire de l'excellent Stuber, qui n'en pouvait mais.

Montrant davantage de précision, les visiteurs menèrent de nombreuses offensives. Deux tirs sur les montants sauvèrent le keeper lausannois de nouvelles mésaventures.

En avant, les attaquants vaudois eurent peine à coordonner leurs entreprises. Lorsqu'ils tirèrent, ce fut généralement dans les nuages. Il fallut une hésitation des défenseurs tessinois, pour que Stefano logeât la balle en plein dans le mille et qu'il rétablît l'équilibre, 30 secondes avant le repos.

Le début de la reprise fut la répétition de la phase initiale : descente-éclair de Chiasso. Une balle qui semble perdue est passée à Galli qui, à bout portant, redonne l'avantage à son club, soit 2 à 1 après deux minutes de jeu.

Cette fois, cependant, la riposte est moins longue. Un coup franc tiré par Friedländer permet à Hussy I de ramener le score à 2 partout. Dès cet instant, les finalistes de la coupe se mettent au diapason, sinon au tempo de leurs adversaires. Les fulgurants déplacements de jeu de seux-ci continuent de conférer un attrait spectaculaire à ce combat acharné, mais à la longue, leurs passes courtes se font moins précises, tandis que par un marquage maintenant moins approximatif, l'équipe lausannoise ébranle le dispositif défensif des bouillants Tessinois.

Le dernier quart d'heure est passionnant. Tout en restant à la merci d'un rush, les Lausannois, relativement plus frais, ne quittent plus guère le camp des Tessinois que l'on voit affolés souvent dans leur réflexe de défense. Depuis lors, si l'un ou l'autre doit l'emporter, ce sera au fond question de chance. Et la chance sera pour les Vaudois. Un service impeccable à Friedländer et l'avant-centre qui a tourné la défense tessinoise, fait pencher la balance.

Deux minutes plus tard, c'est Nicolic, transformant un corner, qui amène le résultat final de 4 à 2.

Victoire difficile mais méritée, étant donné le beau retour de l'équipe lausannoise.

B. V.

Insensibles à la bonne volonté de leurs visiteurs

Les Cantonaliens ont condamné Moutier à la peine sévère de sept buts à zéro

Onze sympathiques « hommes en blanc » ont passé le tunnel qui les sépare de la plaine pour venir se faire battre à Neuchâtel. Car ils n'avaient pas la présomption, modestes et réalistes, de réussir où de bien mieux aguerris n'oseraient en ce moment se risquer sans appréhension.

Mais l'équipe de Moutier a laissé un bon souvenir de son premier passage sur notre stade. Car elle s'est présentée tout autrement qu'une victime tendant sa gorge au couteau du sacrificateur. Elle s'est battue jusqu'au bout comme si l'enjeu avait été sa victoire, alors qu'en réalité il s'agissait de savoir si elle parviendrait ou non à marquer un but. Elle n'y a pas réussi, malgré tout ce qu'en seconde mi-temps son adversaire rassasié a semblé lui offrir de chances. Mais pour autant nous ne dirons pas que l'honneur du perdant n'est pas sauf.

Car Cantonal, pendant plus d'une demi-heure, a joué avec une quasi-perfection qui fit l'admiration des 3000 spectateurs. Luy dut attendre douze minutes pour se réchauffer au contact d'une première balle, encore sans danger. Un instant après, un bolide d'Unternährer secouait les filets adverses. Mais les visiteurs bénéficièrent du sursis, M. Bertschi, de Neuhausen, ayant sifflé un « offside ».

Avec le chic suprême auquel ils nous ont largement habitués, les joueurs d'ici menèrent alors les opérations à leur guise. L'impression de facilité que donnait leurs exploits accumulés ressemblait au plaisir qu'on ressent à voir un ballet bien réglé ou à entendre un orchestre homogène.

Sans avoir l'air de s'essouffler, chacun des avants joua au gardien jurassien un petit tour à sa façon. Facchinetti ouvrit les feux par un de ces coups francs dont il est un des plus brillants spécialistes. De face à dix-huit mètres, ce virtuose est aussi sûr de son affaire — malgré le « mur » et la distance — qu'un autre garantirait le résultat d'un pénalty.

Erni, audacieux comme toujours, avait envoyé d'un coup de tête spectaculaire la balle dans les pieds de Monnard qui, d'assez loin, la réexpédia à ras de terre et hors de portée des défenseurs. Unternährer, dont l'amélioration n'est pas passagère, obtint un instant après le troisième but. Buchoux visa, pour varier les plaisirs, un angle sous la latte. Et le même, voulant qu'aucun de ses camarades ne reste sans récompense, expédia un centre si précis qu'Oberer n'aurait pas pu éviter de marquer. Le tout assaisonné de tirs qui firent trembler les montants de bois ou qui donnèrent au goal-keeper l'occasion de prouver qu'il était tout sauf une « passoire ». Proportion des corners dans ce premier round : 7 à 1 pour Cantonal.

Tout changea quand, en revenant des vestiaires, les locaux durent lutter contre la bise qui les avait jusqu'alors servis. Mais ils ne songeaient pas à prendre cet inconvénient météorologique comme seule explication de leur médiocre seconde mi-temps. Ils abandonnèrent le style d'exhibition pour adopter l'attitude des fumistes qui se créent à eux-mêmes les pires difficultés à seule fin, semble-t-il, d'éprouver s'ils seront capables de les surmonter. L'issue du combat était assurée. Elle était plus fermement dessinée encore depuis qu'à la huitième minute, Unternährer, sur une admirable passe d'Oberer, avait obtenu le sixième but.

La fantaisie tint longtemps lieu de tactique ; l'indolence devint si manifeste que les regards se portèrent sur les joueurs de Moutier. Ils se démenaient avec un louable acharnement et il faut vraiment qu'ils aient été très impressionnés pour ne pas utiliser au moins une des maladresses que leurs hôtes multipliaient. Ceux-ci redonnèrent un ou deux coups de vapeur et Facchinetti reprit encore de volée une balle lancée par Buchoux.

Pour arriver à la douzaine, il aurait suffi que, au lieu de vouloir passer la ligne des buts avec la balle au pied, nos avants continuent à tirer d'un peu plus loin. Mais la gourmandise comme le manque de pitié sont de vilains défauts !...

A. R.

Finale de la Coupe suisse

CANTONAL-LAUSANNE

Lundi de Pâques à Berne

Billets spéciaux

Validité :

Aller : Tous les trains jusqu'à 13 h. 15
Retour : Tous les trains dès 17 h.

Prix : 3me classe, Fr. 5.50

Les enfants de 6 à 16 ans paient demi-taxe

Grasshoppers n'est plus que l'ombre de lui-même

Les Stelliens de la Chaux-de-Fonds disposent des « Sauterelles »

Si la renommée des Grasshoppers porte encore de nombreux spectateurs vers les stades, il faut bien se résoudre à constater que l'équipe zuricoise qu'on vit aux Eplatures n'est qu'une médiocre réplique de la fameuse de jadis. Quelle pauvreté de jeu, dans l'attaque surtout où Bickel, bien que paresseux et quasi immobile, est le seul élément valable. Il faut dire que Willy, centre-avant, jeté durement au sol par Léoni, se retira du jeu après quelques minutes pour n'y revenir qu'après une demi-heure, figurant et infirme, relégué à l'aile droite où il ne fit rien. Donc, aucune ligne d'attaque chez les Sauterelles, et, sous l'égide du magnifique vétéran Cosandai, les défenseurs stelliens restèrent vainqueurs. Etoile a d'ailleurs fourni une de ses bonnes parties, et si les buts furent chanceux — un pénalty de Walacek, et un « effet de bise » mis à profit par Perroud — la victoire n'en était pas moins méritée. On s'étonna, fort justement, que par une bise si forte, on ait joué si fréquemment en l'air ; quand les Zuricois tenaient, par moment, la balle au sol, ils dominaient alors. Mais, dans l'ensemble, le match fut plaisant bien que sans aucun de ces grands et larges mouvements offensifs qui faisaient naguère encore le succès des Sauterelles et la beauté des matches. Le séjour en ligue B reste nécessaire aux deux équipes d'hier. Arbitrage pointilleux de M. Rapin.

A. Rt.

Grasshoppers : Gross ; Olsen, Kern ; Neukomm, Bouvard, X (pour Rickenbach) ; Comte ; Bickel, Willy, Fader, Tschui.

Etoile : Zäch ; Léoni, Cosandai ; Flunser, Hasler, Erard ; Sancho, Walacek, Perroud, Monbaron, Kernen.

De nouveaux moniteurs d'éducation physique

Un cours d'introduction à leurs nouvelles tâches a réuni samedi, à Neuchâtel, les moniteurs des sociétés de sport et de gymnastique qui s'apprêtent à remplacer leurs aînés dans l'enseignement de base de l'éducation physique. Parmi les quelque quarante participants se trouvaient de nombreux chefs des éclaireurs et de l'Union cadette.

jdb.

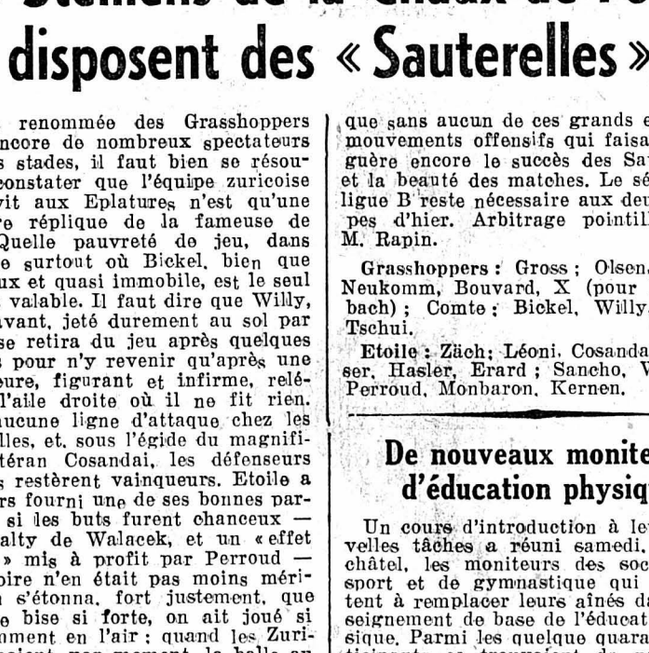

Les équipes ibériques n'iront pas à Rio d'office

Le président de la confédération brésilienne des sports a démenti formellement l'annonce faite par la radio portugaise que le Portugal et l'Espagne seraient invités tous deux au tour final de la Coupe du monde. Les organisateurs brésiliens, en effet, n'ont pas le droit de prendre une semblable décision.

Le championnat de France de 1re division

Voici les résultats du championnat de France de première division :

Saint-Etienne - Sochaux 1-0 ; Girondins de Bordeaux - Racing Paris 4-0 ; Reims - Nice 1-1 ; Montpellier - Toulouse 1-0 ; Marseille - Roubaix 2-0 ; Lille - Sète 3-2 ; Stade Français - Metz 5-0 ; Rennes - Strasbourg 1-1 ; Nancy - Lens 0-0.

Classement. — 1. Girondins, 27 matches, 38 points ; 2. Lille, 26 m., 36 p. ; 3. Toulouse, 27 m., 36 p. ; 4. Reims, 26 m., 35 p. ; 5. Nice, 27 m., 31 p. ; 6. Racing, 26 m., 29 p.

Les résultats de samedi en Angleterre

Coupe d'Angleterre, demi-finale : Liverpool bat Everton 2-0.

Championnat de Ire division : Aston Villa - Burnley 0-1 ; Blackpool - Birmingham City 1-1 ; Charlton Athletic - Sunderland 2-2 ; Fulham - Arsenal 2-2 ; Huddersfield Town - Manchester United 3-1 ; Middlesbrough - Derby County 3-1 ; Newcastle United - Bolton Wanderers 3-1 ; Portsmouth - Chelsea 4-0 ; Wolverhampton Wanderers - Stoke City 2-1.

Classement. — 1. Manchester United, 35 matches, 45 points ; 2. Blackpool, 33 m., 43 p. ; 3. Sunderland, 34 m., 43 p. ; 4. Portsmouth 34 m., 41 p. ; 5. Liverpool 34 m., 41 p. ; 5. Wolverhampton Wanderers 34 m., 41 p.

CYCLISME

Le comité du Vélo-club de Neuchâtel

Le Vélo-club de Neuchâtel a élu son comité pour l'année 1950. Il se composera de la manière suivante :

Président, M. Eric Walter ; vice-président, M. René Schenk ; trésorier, M. Willy Thuillard ; secrétaire, M. Claude Pfaeffli ; trésorier-adjoint, M. Pierre Pfaeffli ; préposé aux procès-verbaux, M. Gaston Barbezat ; archiviste, M. Emile Jeanrenaud.

AVIATION

Un nouvel appareil d'entraînement à Planeyse

Le Club neuchâtelois d'aviation avait organisé samedi après-midi un certain nombre de vols de passagers. Les personnes qui ont profité du beau temps pour se rendre à Planeyse ont pu assister en même temps aux démonstrations proprement déconcertantes d'un appareil tout nouvellement arrivé d'Amérique : le « Mentor » Beechraft.

Cet avion que les sportifs peuvent utiliser pour l'acrobatie, est un petit cousin du confortable taxi qu'est le fameux « Bonanza » issu des mêmes usines.

Les performances du « Mentor » sont assez semblables à celles du « Bonanza ». Mais le nouvel avion a surtout été étudié pour l'apprentissage du pilotage. Les deux postes de commande, placés l'un derrière l'autre, sont munis exactement des mêmes appareils. C'est ainsi que l'élève, dès ses premières heures de vol, peut s'accoutumer aux perfectionnements mécaniques les plus récents, roues et train d'atterrissage escamotables, liaisons par radio permettant le vol de nuit ou sans visibilité. De plus en plus on s'efforce pour l'instruction des pilotes militaires, de mettre les élèves en contact avec des machines — très maniables et très stables — offrant le plus grand nombre d'analogies avec les véritables appareils de combat. On évite ainsi des étapes et l'on gagne des heures de vol.

Le « Mentor » de la « Transair S. A. », qui a évolué à Planeyse, sera présenté ces prochains jours aux services compétents de l'armée suisse. Piloté par le même as américain qui a donné la plus convaincante démonstration aux quelques spectateurs de samedi, nul doute que cet avion retiendra l'attention de nos officiers supérieurs.

A. R.

Ouverture amicale de la saison de handball

Cantonal - Commerçants-Berne 11-6

On nous écrit :

C'est par une splendide victoire que Cantonal a ouvert la saison de handball à Neuchâtel. En effet, les « bleu » ont battu très nettement leurs visiteurs et cela après une partie très rapide de part et d'autre.

Dès le début, Cantonal passe à l'attaque et marque par deux fois. Les Bernois réagissent et égalisent. Cantonal reprend l'avantage et le conserve jusqu'au repos qui survient sur le résultat de 6-4.

Le match étant amical, Cantonal modifie quelque peu sa ligne d'attaque et repart en force. Les Bernois semblent fatigués et leurs attaques se font de plus en plus rares. Par contre, Cantonal, physiquement mieux entraîné, concrétise son avantage par cinq nouveaux buts, tous amenés par des descentes très bien combinées.

Les buts ont été marqués par Fankhauser (5), Schmid (4), Muller et Grutter. L'équipe a été formée successivement des joueurs suivants : Fluckiger, Brunner, Socchi, Matile, Grutter, Thomet, Auberson, Bella, Fankhauser, Schmid, Richli I, Muller, Richli II, Robert.

RR.

SKI

Double victoire d'Olivia Ausoni au grand prix de Montreux

Deux mille cinq cents personnes ont assisté, dimanche, aux Rochers de Naye, au grand prix de Montreux, lequel comprenait un slalom ordinaire avec deux manches (49 portes) et une manche spéciale. Il y avait donc deux classements. Le champion du monde, Georges Schneider, blessé à l'entraînement, n'a malheureusement pas pu prendre le départ. Résultats :

SLALOM ORDINAIRE

DAMES, juniors : 1. Odette Rasetti, Villars, 2' 29"4.

Seniors : 1. Lily Oesch, Saint-Prex, 2' 29"5 ; 2. Hélène Gygax, le Locle, 2' 37"5.

Elite : 1. Olivia Ausoni, Villars, 2' 5" ; 2. Sophie Nogler, Autriche, 2' 13"5 ; 3. Marilou Câble, Villars, 2' 20"7.

MESSIEURS, élite : 1. Maurice Besson, France, 1' 44"1 ; 2. Fernand Grosjean, Genève, 1' 48"8 ; 3. Alfred Rombaldi, Montana, 1' 49"3 ; 4. René Rey, Crans, 1' 50"4 ; 5. Fred. Urfer, Genève, 1' 52"2 ; 6. Rinaldo Jacomelli, Montana, 1' 53"9.

Seniors : 1. Bossonet, France, 1' 53"3 ; 2. Grundwald, Brigue, 1' 57"6.

MANCHE SPÉCIALE

Dames : 1. Olivia Ausoni, Villars, 59"9 ; 2. Sophie Nogler, Autriche, 1' 3"7 ; 3. L. Oesch, Saint-Prex, 1' 4"2 ; 4. Odette Rosetti, Villars, 1' 8"1.

Messieurs : 1. Fernand Grosjean, Genève, 48"6 ; 2. Maurice Besson, France, 49"1 ; 3. Alfred Rombaldi, Montana, René Rey, Crans, et Rinaldo Jacomelli, Montana, 50"9 ; 6. Bobbonet, France, 51"9.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

La finale du championnat suisse aux engins

La finale du championnat suisse aux engins s'est disputée dimanche, à Berne, devant six mille spectateurs, et a donné les résultats suivants :

1. Joseph Stalder, Lucerne, 98,70 ; 2. Jean Tschabold, Lausanne, 96,10 ; 3. Melchior Thalmann, Berne, 95,10 ; 4. Christian Kipfer, Berne, 94,70 ; 5. Jacob Gunthardt, Zurich, 93,45 ; 6. Hans Eugster, Saint-Gall, 93,30 ; 7 Charles Bürki, Bienne, 93,15 ; 8. Robert Lucy, Berne, 92,65 ; 9. Camille Bulloni, Gundeldingen, 91,45 ; 10. Arthur Heini, Zurich, 90,60 ; 11. Léo Schürmann, Zurich, 88,15 ; 12. Roger Fehlbaum, Morges, 87,65 ; 13. Othmar Hüsler, Wohlen, 87,25 ; 14. Franz Züger, Richterswil, 86,70.

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL : 1. J. Stalder, 163, champion suisse ; 2. J. Tschabold, 159,75 ; 3. M. Thalmann, 158,25 ; 4. Ch. Kipfer, 156,55 ; 5. J. Gunthardt, 155,675 ; 6. H. Eugster, 155,40 ; 7. C. Bürki, 154,75 ; 8. R. Lucy, 154,60 ; 9. C. Bulloni, 153,175 ; 10. A. Heini, 152,60 ; 11. L. Schürmann, 150,95 ; 12. O. Hüsler, 149,45 ; 13. R. Fehlbaum, 149,15 ; 14. F. Zuger, 148,60.

L'étoile dans l'ovale rouge

est le signe distinctif de la célèbre *qualité Persil*. Celle-ci est en vente chez votre épicier. Demandez Persil lors de votre prochaine emplette!

Persil doit avant tout sa célébrité au fait qu'il a simplifié la lessive. Plus de travaux préliminaires inutiles ou fatigants. La lessive se fait en un seul jour! On trempe la veille dans une bonne solution d'Henco et le lendemain matin une grande partie des crasses est détachée ou désagrégée. Du linge trempé à l'Henco, c'est du linge dégrossi, et pour le rendre propre, 1/4 d'heure d'ébullition suffit. La simplification réalisée par Persil: là est le progrès!

Depuis que le Persil existe, on est plus exigeant quant à la propreté du linge. La composition du Persil est telle que la solution de lavage pénètre les fibres les plus menues, enlève jusqu'aux dernières traces de saleté fût-elle des plus rebelles. La blancheur du linge lavé au Persil suscite un véritable enthousiasme. Une lessive éblouissante qui flotte au vent nous dit que Persil fut à l'œuvre.

Et puis Persil ménage le linge. Même du linge très sale redevient propre et reprend son aspect soigné, même les tissus les plus fins gardent la fraîcheur de leurs coloris. Il y a des pièces qui, depuis de longues années, se lavent au Persil et servent encore.

Persil en petits paquets (1/2 grand), quantité pratique pour la machine à laver et les petites lavées.

Quiconque nous envoie le haut de 5 grands ou 10 petits paquets de Persil portant la marque «Le Persil» recevra à titre gracieux la palette à linge tant appréciée. Veuillez adresser vos envois à: Henkel & Cie S.A., Bâle.

Persil

Laver au *Persil* est un vrai plaisir!
Hors de pair aussi pour la machine à laver

HENKEL, BALE. PF 522 b

CASINO LA ROTONDE

MARDI 28 et MERCREDI 29 MARS, à 20 h. 30

DEUX SOIRÉES DE GALA

de l'élégance et de la beauté

« Voulez-vous être MISS SUISSE? »

Participez tous à l'élection de **Miss NEUCHATEL** avec la participation de Miss France 1950 - Miss Suisse 1949 - Miss Mégève et une starlet du cinéma français, dans un défilé de couture d'André Ledoux, de Paris, et une rétrospective de maillots de bain de 1900 à nos jours.

Entrée: Fr. 3.— (taxe comprise)

MÉCONTENT de votre radio? Téléphonez au 5 54 93

REOS

GRANDS-PINS 5

Seulement la réparation

A vendre, pour cause de départ à l'étranger, toile

« nature morte »

fleurs, de F. Maire. Téléphone 5 18 73.

A VENDRE

deux fauteuils, arrosoir et outils de jardin, un tricycle. S'adresser au 2me étage, Châtelard 7, Peseux.

Croissance naturelle

Pourquoi les jus de fruits sont-ils si sains pour la jeunesse? Parce que les vitamines qu'ils contiennent régularisent l'assimilation de la nourriture et favorisent la croissance.

Pourquoi emploie-t-on le Pantène?

Parce que la vitamine du groupe B qu'il contient est d'une importance vitale pour stimuler la fonction de la racine du cheveu et la croissance de la chevelure.

prévient et arrête la chute des cheveux et le grisonnement prématuré

est d'une efficacité radicale contre les pellicules

assouplit et vivifie les cheveux cassants et ternes

dégage un parfum frais et agréable

PANTÈNE

La lotion capillaire vitaminée

Flacon d'origine fr. 5.70
Flacon de cure fr. 27.65
Impôts compris

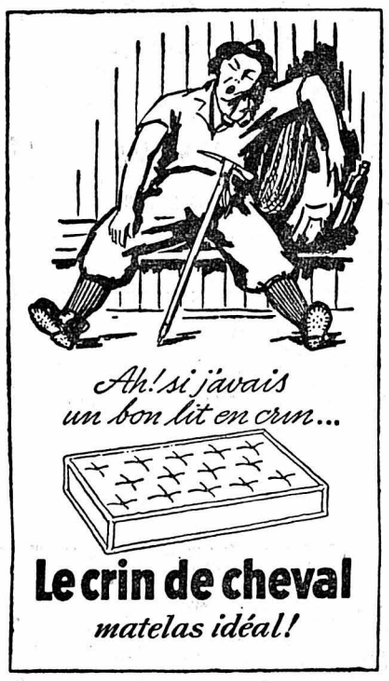

Le crin de cheval
matelas idéal!

UNE LESSIVE FACILE...
UNE MACHINE A LAVER...
UN SPÉCIALISTE...

Charles Waag Tél. 5 29 14
MANÈGE 4 - NEUCHATEL

A REMETTRE

CINÉ-CIRCUIT

et location de films

très bien organisé, avec matériel de première qualité et à l'état de neuf. Filmothèque importante, inventaire très complet, le tout Fr. 15.000.—. Faire offres sous chiffres P. 2422 N., à PUBLICITAS, Neuchâtel.

Souffrez-vous des pieds?
Soulagement rapide
avec nos chaussures faites spécialement pour vos pieds
J. STOYANOVITCH
bottier diplômé
NEUCHATEL - Temple-Neuf 4

Notre choix en décolletés est appréciable

en daim, depuis	Fr.	24.80
en cuir, depuis	»	28.80
en vernis, depuis	»	25.80

Kurth Neuchâtel

PLACEMENT HYPOTHÉCAIRE

On cherche à emprunter, pour le 30 juin prochain, une somme de

Fr. 125,000.-

contre garantie hypothécaire de premier ordre, sur immeuble au centre des affaires.

S'adresser à l'Etude Charles Hotz et Ch.-Ant. Hotz, 12, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

PARIS

VOYAGE DE PAQUES (Train spécial)

Encore quelques places disponibles!

PROGRAMME ET RENSEIGNEMENTS:

UNION INSTRUMENTALE, LE LOCLE
POPULARIS TOURS, BERNE

Bärenplatz 9 Tél. (031) 2 31 14

PERROTTET TAPISSIER

PARCS 40
Tél. 5 52 78

RÉPARATIONS DE LITERIE
Beau choix de coutil

Teinturerie OBRECHT

Rue du Seyon 5 bis - Tél. 5 22 40

Nettoyage à sec ultra-moderne de vêtements

Stoppage et réparation
Glaçage de faux cols

Qualité de verres
Qualité de montures
Qualité de travail

Ce que vous trouvez chez

ANDRÉ PERRET

opticien-spécialiste
Epancheurs 9 NEUCHATEL

Commerçants, pour vos

VITRINES DE PAQUES

Papiers spéciaux et cartons de couleurs — Tapis d'herbe — Tous les cartons ondulés de couleurs jusqu'en 150 cm. de large — Sujets spéciaux — Etiquettes de prix
Paille verte

Réfection d'enseignes

sous verre, en tôle, en bois, etc.

M. THOMET

ECLUSE 15 NEUCHATEL

Société coopérative de Consommation

Pour teindre et colorer les œufs...

Poudre Gallia: 0.15 le sachet
Papier Mikado: 0.45 » »
Bâtons gélatine Pronto: 0.50 le paquet

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

A LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

pour le **deuxième trimestre de 1950**

Nos lecteurs ont reçu la semaine passée un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent, sans frais, payer le montant de leur abonnement.

Prix de l'abonnement jusqu'à fin juin 1950

Fr. 6.70

Compte postal IV. 178

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

BANAGO aliment fortifiant diététique, avec vitamines B_1 u. D, sucre de raisin, phosphates et sels de calcium 200 g Fr. 1.40, 400 g Fr. 2.70

PUCH

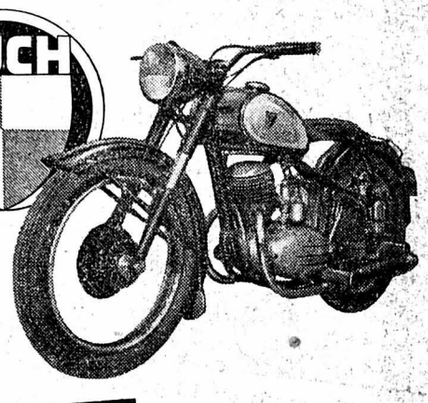

Une machine que vous devez essayer :

La nouvelle PUCH 250 TF aux innombrables perfectionnements

Prix réduits : Fr. **2150.—** + icha

PUISSANCE — Grâce à sa construction ingénieuse (deux pistons), le merveilleux moteur PUCH, 2-temps, développe une puissance effective de 12 CV.

RAPIDITÉ — Les hautes performances de cette machine, sa conduite simple et pratique (quatre vitesses au pied) permettent une accélération rapide et la réalisation d'une moyenne-horaire très élevée.

SÉCURITÉ — A moto rapide, freins perfectionnés ! Leurs grandes dimensions vous garantissent une sécurité absolue dans les situations les plus difficiles.

CONFORT — Fourche avant télescopique avec amortisseur hydraulique, guidon monté sur caoutchouc, suspension arrière télescopique réglable, selle élastique oscillante... autant d'agréments qui vous assurent un confort routier unique.

ENTRETIEN FACILE — Une construction simple, étudiée dans les moindres détails, simplifie énormément les travaux d'entretien et de nettoyage ; ils sont réduits au minimum.

AVANTAGE EXCLUSIF — Un progrès formidable dans la construction des moteurs 2-temps : le graissage séparé. Plus de mélange désagréable ! PUCH, seul, vous offre ce perfectionnement.

Que d'avantages !... et un essai vous en révélera d'autres !

Essayez, comparez, jugez ! Demandez une démonstration sans engagement au

GARAGE TERMINUS
SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

BON pour
Prospectus/Démonstration sans engagement
Nom : .....
Adresse : .....

A vendre
CABRIOLET « ADLER »
quatre ou cinq places, quatre vitesses, 7,5 CV, entièrement révisé. Tél. 6 18 29 ou demander l'adresse du No 747 au bureau de la Feuille d'avis.

Demandez mon **DIVAN-LIT** avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 318 fr., chez

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

Facilités de paiement sur demande

SAUCISSE A ROTIR DE PORC
SAUCISSE A ROTIR DE VEAU
avantageux
BOUCHERIE R. MARGOT

Pour le
LESSIVAGE DES MURS
et plafonds
de vos cuisines
et salles de bains
LA CENDRE-LESSIVE SAINT-MARC
vous donnera entière satisfaction
(ne pas confondre)
Vente exclusive :
M. Thomet
Ecluse 15 - Neuchâtel

VOS ALLIANCES
chez
P. Matthey
ORFÈVRERIE
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
RUE DU SEYON 5

RUF-INTROMAT

la merveille
des machines comptables

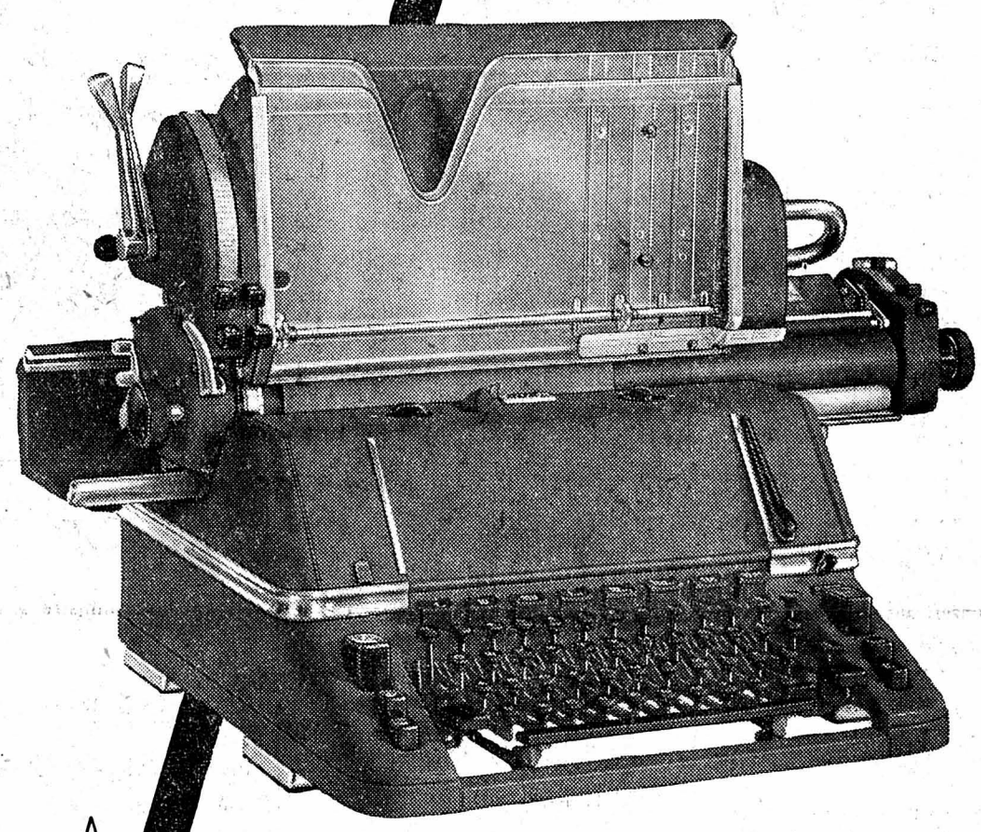

RUF

Introduction de 3 formules sur lignes différentes
Copie sans papier carbone
Ejection automatique
Nouvelles possibilités d'organisation

Demandez le prospectus abondamment illustré concernant la nouvelle RUF-Intromat

COMPTABILITÉ RUF, SOCIÉTÉ ANONYME
LAUSANNE, rue Central 15 Tél. (021) 27077 · ZURICH, Löwenstrasse 19 Tél. (051) 25 76 80

A vendre très bonne
PAILLE
chez Marcel Junod, Missy près Payerne (Vaud).

« SIMCA »
1947, conduite intérieure, quatre portes, toit ouvrant, occasion, impeccable, à vendre. S'adresser à Bernard Droz, à Vauseyon. Tél. 5 25 55.

L'ÉTOILE DU MATIN
JONGNY s/Vevey Tél. 5 33 36
Autobus près de la maison ligne Bossonnens
MAISON DE REPOS
avec infirmière diplômée
OUVERTE TOUTE L'ANNÉE
Bonne nourriture - Panorama magnifique
Altitude 700 m. - Prix modérés

NEUCHATEL
On offre à vendre quelques milliers de litres vin de Neuchâtel, 1er choix, 1948 et 1949. Adresser les offres à Eugène Matthey, Bevaix.

A vendre
« Lancia Aprilia »
8 CV. modèle 1947. Garage de la Rotonde, Neuchâtel.

Sans égard à l'âge — au genre de la peau ou aux soins de beauté antérieurs !

Les dermatologues prouvent que, vous aussi, vous obtiendrez avec le savon PALMOLIVE une plus belle peau !

Certains dermatologues ont démontré que la méthode Palmolive peut amener différentes améliorations de la peau. Une peau grasse devient plus sèche — une peau molle ou grise plus fraîche — une peau grossière plus fine. Même les petits points, débuts de tannes, disparaissent — ou diminuent !

Abandonnez les soins de beauté inefficaces et essayez la méthode Palmolive qui a ete recommandée par 36 dermatologues à 1285 femmes, avec toutes sortes de peaux — jeunes, vieilles, grasses, sèches, normales. Employez le savon Palmolive — rien d'autre — de la manière suivante: lavez-vous le visage 3 fois par jour avec du savon Palmolive. Massez-vous pendant 60 secondes avec la mousse, puis rincez-vous bien. Après 15 jours vous obtiendrez une peau plus fraîche, rose et rajeunie. Achetez le savon Palmolive aujourd'hui même.

Achetez aussi un pain Palmolive pour le bain!
Employez-le régulièrement pour votre bain et vos douches. Ce pain est grand, durable, économique. Il donne à tout votre corps le teint Palmolive si apprécié!

80 cts. le pain — le pain pour le bain fr. 1.10 icha. incl.

LA VIE NATIONALE

Pour la première fois depuis 1928

Zurich n'est plus rouge

Cuisante défaite des popistes Edgar Woog n'est pas élu

ZURICH, 27. — Les élections du Conseil exécutif de la ville de Zurich ont vu la réélection des huit conseillers municipaux sortants et l'élection de M. Aloïs Holenstein (chrétien-social), tandis que M. Edgar Woog, candidat du parti du travail, n'a pas été élu. Ainsi, pour la première fois depuis 1928, le Conseil exécutif de la ville de Zurich a une majorité non-marxiste.

Ont été réélus à une majorité absolue de 25,085 voix : M. Emile Landolt, radical, 61,435 voix ; M. H. Oetiker, alliance des indépendants, 54,121 ; M. H. Sappeur, alliance des indépendants, 53,089 ; M. A. Sieber, radical, 52,474 ; M. A. Holenstein, chrétien-social, 44,074 ; M. J. Baumann, socialiste, 39,263 ; M. J. Peter, socialiste, 38,615 ; M. W. Spuehler, socialiste, 38,170 ; M. A. Ziegler, socialiste, 37,726.

M. Edgar Woog a obtenu 14.673 voix.

M. E. Landolt, radical, a été réélu président de la ville par 57,810 voix.

La répartition des sièges au Conseil communal

ZURICH, 27. — Les électeurs ont élu dimanche le nouveau Conseil communal qui compte 125 sièges. Les radicaux ont obtenu 28 mandats (jusqu'ici 25), les chrétiens-sociaux 15 (14), les paysans 6 (3), les démocrates 4 (4)), l'alliance des indépendants 28 (21), les socialistes 40 (39), et le parti du travail 4 (19).

Le résultat montre une avance des quatre groupes bourgeois qui augmentent leurs effectifs de 7 sièges. L'alliance des indépendants gagne également 7 mandats. En raison de la perte considérable du parti du travail, le nombre des représentants des deux partis de gauche tombe de 58 à 44, bien que le groupe socialiste ait gagné un mandat.

Pour la construction de logements à Zurich. — ZURICH, 26. Les électeurs du canton de Zurich ont adopté par 101,733 voix contre 75,157 un projet tendant à l'encouragement de la construction de logements dans le canton. Le projet prévoit l'ouverture d'un crédit de quatre millions de francs pour verser des subsides à fonds perdus.

Tous les partis, à l'exception du parti radical, s'étaient prononcés en faveur du projet.

Les élections au Grand Conseil thurgovien

Les radicaux et les paysans obtiennent la majorité absolue

FRAUENFELD, 27. — Les élections du Grand Conseil ont eu lieu dimanche dans le canton de Thurgovie. Le nombre des députés a passé de 122 à 124. Les radicaux obtiennent 30 sièges (jusqu'ici 24), les paysans 33 (35), les socialistes 29 (30), les catholiques-conservateurs 20 (19), les chrétiens-sociaux 8 (9), le parti populaire évangélique 1 (2), les jeunes radicaux 1 (0), les démocrates 1 (2) et le parti de l'économie franche 1 (1).

Les radicaux et les paysans, avec 63 sièges, ont la majorité absolue au conseil, tandis que les deux partis catholiques ont maintenu leurs effectifs et que les socialistes ont perdu un siège. Les quatre petits partis auront un représentant de moins.

Une affaire de fraude de vin jugée au tribunal de Morges

MORGES, 26. — Après trois jours de débats, le Tribunal correctionnel de Morges, siégeant sous la présidence de M. R. Weith, assisté de MM. Moinat et Lambert, juges, a rendu, samedi à midi, son jugement dans une importante et ancienne affaire de fraudes de vins, qui avait amené devant lui un marchand de vins de Morges, aujourd'hui en faillite, son comptable et un courtier en vins habitant Chexbres.

Le marchand de vins était accusé, entre autres, d'avoir mis en vente des marchandises falsifiées, contrefaites ou dépréciées, d'avoir mélangé du vin de Mascara avec du Château Neuf du Pape, d'avoir vendu du rouge du pays alors qu'il s'agissait de vin français arrangé, etc.

Le ministère public a requis huit mois de prison, mille francs d'amende contre le marchand de vins et six mois contre le courtier. Le tribunal a condamné le marchand de vins à quatre mois de prison, 500 fr. d'amende et aux 5/10 des frais, avec sursis pendant trois ans ; le courtier écope de trois mois de prison, et des 4/10 des frais avec sursis pendant cinq ans. Le comptable a été libéré de toute peine, les délits mis à sa charge ne paraissant pas suffisamment établis.

L'épilogue du procès des indicateurs de la douane française

Trois condamnations ★

BERNE, 26. — La Cour d'assises de Berne-Mittelland a prononcé son jugement contre Brand et consorts dans le procès des indicateurs de la douane. L'accusé Jules Brand est condamné à trois ans de réclusion, sous déduction de trois mois de préventive, à la privation des droits civiques pendant trois ans et à une amende de 3000 francs.

Paul Rosset est condamné à dix-huit mois de réclusion, moins 210 jours de préventive, à la privation des droits civiques pendant trois ans et à une amende de 1000 francs.

Jacques Lebet est condamné à quatorze mois de prison, moins quatre mois de préventive, et à une amende de 1000 francs.

Aloïs Chassot et André Tschanz sont libérés, sans dédommagement.

★ Au cours d'une manifestation organisée vendredi à Lausanne à l'occasion de la célébration de l'indépendance grecque, M. Paul Richème, de Neuchâtel, a pris la parole au nom de la Société des amitiés gréco-suisses de Neuchâtel.

Une violente résolution du parti socialiste contre le projet de réforme des finances fédérales

ZURICH, 26. — Le comité central du parti socialiste suisse s'est réuni, samedi, sous la présidence de M. Hans Oprecht.

Après avoir entendu un rapport de M. Meierhans sur le prétendu « projet de conciliation » de l'Assemblée fédérale concernant les nouvelles dispositions sur le régime financier de la Confédération, le comité central a voté la résolution suivante :

1. Le prétendu projet de conciliation décidé par l'Assemblée fédérale ne résout pas le problème des finances fédérales. Il ne contribue pas à l'amortissement de la dette de 10 milliards et ne couvre même pas les dépenses normales de la Confédération.

2. Même si les nouvelles recettes prévues assuraient l'équilibre du budget, comme le prétendent les partisans du projet, la classe ouvrière devrait engager la lutte contre ce projet à cause de la répartition injuste des charges qu'il implique. L'impôt sur le chiffre d'affaires ne serait acceptable que si la fortune et les gros revenus étaient imposés par la Confédération dans une juste proportion par rapport aux impôts de consommation.

3. Le P.S.S. repousse énergiquement les nouvelles dispositions sur le régime financier de la Confédération basées sur les contributions des cantons (contingents d'argent). Elles entraîneraient une augmentation des impôts cantonaux qui frappent beaucoup plus fortement les revenus inférieurs et moyens que ne le fait jusqu'à présent l'impôt pour la défense nationale avec ses hauts minima exempts d'impôts. La perception des contingents créerait des difficultés extraordinaires aux cantons, augmenterait la bureaucratie, aggraverait les injustices fiscales et menacerait par les mesures de contrainte prévues par la Confédération, la souveraineté des cantons beaucoup plus que ne le ferait un impôt fédéral direct.

4. Le prétendu projet de conciliation est aussi contraire aux principes d'une politique financière adaptée à la « conjoncture » économique. Les finances de la Confédération dépendraient unilatéralement d'impôts de consommation extraordinairement sensibles aux changements de la conjoncture (douanes, impôts sur le chiffre d'affaires). La Confédération serait ainsi privée de moyens au moment où elle en aurait le plus besoin pour combattre une crise économique.

5. Le prétendu projet de conciliation n'est pas une œuvre de conciliation. Il a été élaboré contre l'opposition du parti le plus fort, le parti socialiste suisse, et d'une importante minorité du Conseil national. Le Conseil fédéral lui-même n'a pris position ni pour ni contre ce projet.

6. Le P.S.S. est toujours prêt à collaborer à une vraie réforme des finances fédérales. Il s'agit maintenant de déblayer le terrain pour la rendre possible. Partant de ces considérations, le P.S.S. appelle le peuple suisse à rejeter à une écrasante majorité le prétendu projet de conciliation lors de la votation populaire le 4 juin 1950.

(Réd. — Ce texte appellerait bien des commentaires. Soulignons pour l'instant la singularité de certains passages, du paragraphe 3 en particulier : on se demande ce qu'aux yeux des socialistes signifie la souveraineté cantonale. Si l'impôt direct la laisse intacte, alors que les contingents cantonaux lui porteraient atteinte, c'est que désormais ce terme a perdu tout sens ; décidément, il était plus que temps pour le fédéralisme de réagir, car sans cela la valeur de la chose et du mot risquait de se perdre définitivement. Par ailleurs, c'est une affirmation toute gratuite de prétendre que l'augmentation des impôts cantonaux frappera surtout les revenus inférieurs : l'exemple de la nouvelle loi neuchâteloise est pourtant là pour prouver le contraire !

Enfin, on dénotera dans ce communiqué un esprit de tendance totalitaire qui devient assez inquiétant. Ce projet de conciliation, nous dit-on, n'en est pas un. Pour les socialistes, il aurait fallu qu'il comporte en tout cas l'impôt direct. C'est-à-dire, qu'on impose sans plus contre le Conseil des Etats et une fraction considérable de l'opinion — qui sera majoritaire le 4 juin, souhaitons-le — le maintien du fisc fédéral. Sur cette base, on aurait parlé de compromis ! Autant confesser d'emblée qu'on voulait tout.)

Mme Simone Giron ne veut plus de juges

D'un de nos correspondants de Genève :

Nouveau croc en jambe donné à la justice genevoise : Mme Simonne Giron, que l'on attendait — sans trop y croire cependant — à la Cour de justice de Genève qui devait, comme instance d'appel, statuer, samedi matin, sur son recours contre sa récente condamnation à deux mois d'emprisonnement, ne s'est pas présentée. En revanche, elle a adressé une lettre au tribunal pour demander la récusation non seulement des trois juges qui composent celui-ci et que préside le juge Auguste Bernoud, mais encore de tous les juges qui, de près ou de loin, ont eu à connaître de ses démêlés judiciaires, c'est-à-dire, en fait, un bon nombre des magistrats genevois.

Il va sans dire que, sans aucun retard, le Collège des juges de la cour s'est réuni pour délibérer sur cette requête survenue à la dernière minute et pour l'écarter purement et simplement.

Cela n'a pas empêché que la cour, saisie également par l'avocat de Mme S. Giron d'une demande de réouverture des enquêtes, procédure prévue par la loi, a dû remettre la cause au 3 avril, pour qu'il soit plaidé sur cet incident et sur le fond.

Ainsi, on approche du terme fatal du 30 avril, où la prescription pour les délits de presse viendrait délivrer Mme S. Giron de la perspective d'aller en prison pendant cinq mois au total, les peines d'emprisonnement auxquelles elle a été condamnée ayant été cumulées.

Le ministre Henry Vallotton contre le rédacteur Leyraz du « Courrier de Genève »

En marge des procès de Mme Giron, le tribunal de première instance a pris acte, dans son audience de samedi matin également, de la demande en payement de la somme de 15,000 fr. de dommages-intérêts que M. Henry Vallotton, notre ministre à Stockholm, a formulée contre M. Leyvraz, rédacteur responsable du « Courrier de Genève » et contre ce journal.

M. Vallotton estime, en effet, avoir été gravement atteint dans son honneur par la campagne de presse que le rédacteur en chef du « Courrier de Genève » a menée dans ce journal, et en raison des allégations dont il s'y est fait l'écho à l'occasion de l'affaire Paderewski.

Le tribunal s'est borné, samedi, à fixer cette cause au 30 mars, pour entendre les conclusions du demandeur. Cette affaire viendra donc jeudi prochain, c'est-à-dire au beau milieu de toute l'agitation que ne manquera pas de provoquer au Palais de justice genevois, le vaste procès qui va se dérouler à la Cour correctionnelle, dès le 28 mars et où figurera toute l'escouade des inculpés dans l'affaire de la prison de Saint-Antoine.

Ed. BAUTY.

Les projets de travaux des pouvoirs publics

Le délégué aux possibilités de travail, M. O. Zipfel, a présenté un rapport sur ses dernières enquêtes tendant à déceler les projets de travaux de la Confédération, des cantons, des communes et entreprises publiques ou qui sont à l'étude.

Cette enquête montre que les pouvoirs publics disposent aujourd'hui d'une réserve considérable de travaux qui représentent un total de 7 milliards de francs. Sur cette somme, 1 milliard 181 millions de francs se rapportent aux projets dont le financement est assuré et 1 milliard 591 millions de francs à ceux qui sont techniquement au point mais dont le financement n'est pas encore garanti. Le solde de 60 % du programme global est constitué par les projets qui ne sont pas prêts à être exécutés, leur étude étant en cours ou n'ayant pas encore été abordée.

Les travaux de génie civil (routes, endiguements, travaux hydrauliques, canalisations, améliorations foncières) représentent le 70 % du programme global, alors que le 30 % restant est dévolu aux constructions (bâtiments administratifs, écoles, halles de gymnastique, églises, hôpitaux, établissements, etc.).

Ce programme n'englobe que les projets devant être exécutés en 1951 et au cours des années suivantes. Ceux qui seront achevés en 1950 n'ont pas été pris en considération. La somme de 7 milliards de francs énoncée ci-dessus est approximativement de 3,5 fois supérieure au chiffre correspondant au volume annuel global de la construction tenue pour normale. Parmi les projets de construction privés, la part revenant au bâtiment domine nettement. Répartis entre les divers maîtres d'ouvrages, les 7 milliards se subdivisent de la façon suivante : communes et entreprise d'électricité privées 48 %, cantons 31 %, Confédération 19,3 % et entreprises de transport privées 1,7 %.

Réduction de tarif des chemins de fer rhétiques. — COIRE, 26. Le conseil d'administration des chemins de fer rhétiques a décidé d'introduire des tarifs applicables à tout le territoire du canton des Grisons. Il ne s'agit là que d'une solution passagère qui apportera une réduction sensible des tarifs de montagne du transport des voyageurs.

Appel en faveur de « Pro Infirmis »

Les cartes traditionnelles que « Pro Infirmis » s'apprête à envoyer par la poste doivent lui fournir les moyens d'accomplir quelques-unes des tâches dont ses douze services sociaux ont été chargés. Ces tâches sont nombreuses et urgentes : éducation d'enfants sourds-muets, aveugles, difficiles, arriérés, épileptiques ; organisation de traitements spéciaux destinés aux bègues ou aux épileptiques, aux estropiés de naissance ou à ceux qui le sont devenus à la suite d'une paralysie infantile ou d'accidents ; achat et distribution de prothèses et de véhicules pour les invalides ; à cela s'ajoutent les démarches et subsides pour la formation professionnelle de beaucoup d'handicapés, l'aide morale et les conseils de tous genres. En 1949, les assistantes sociales de « Pro Infirmis » ont ainsi pu apporter une aide appropriée à plus de 8000 personnes.

« Pro Infirmis » est une œuvre éminemment bienfaisante ; elle renforce le sentiment de solidarité qui unit aux infirmes les personnes en bonne santé. Il n'est pas indifférent pour notre pays que les 200,000 infirmes de chez nous deviennent indépendants par une bonne formation générale et professionnelle ou qu'ils soient abandonnés à leur sort, puis assistés... Pour continuer une tâche aussi urgente, cette œuvre a besoin de notre appui. Aidons d'une façon vraiment efficace « Pro Infirmis » qui mérite notre entière confiance et dont un si grand nombre de nos concitoyens infirmes ne sauraient se passer.

Max PETITPIERRE,
président de la Confédération.

Les débats du procès Kaufmann. — WINTERTHOUR, 26. Au cours du procès Kaufmann à Winterthour, le principal lésé, un ancien maître boucher de Winterthour, a affirmé samedi avoir fait à l'accusé de gros prêts au moyen de ses propres fonds et d'argent emprunté.

Au début, Kaufmann remboursait régulièrement et versait d'importants bénéfices. Mais il n'est pas possible de fixer exactement le montant des sommes encore dues, car il n'existe aucun compte, aucune pièce comptable.

La fermeture du Salon de l'auto. — GENÈVE, 26. Le 20me Salon international de l'automobile, de la moto et du cycle a fermé ses portes dimanche soir.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Des bagarres à Nice entre service d'ordre et anciens combattants

NICE, 27 (A.F.P.). — Des bagarres se sont produites dimanche, entre anciens combattants et service d'ordre. C'est en tentant de disperser les anciens combattants qui, à l'issue d'une réunion à laquelle ils venaient d'assister, s'étaient formés en cortège pour protester contre la lenteur apportée à satisfaire leurs revendications, que les incidents se sont produits. Il y a eu plusieurs blessés légers dans le service d'ordre et chez les manifestants, parmi lesquels le député communiste des Alpes maritimes.

Il y a cinq millions de chômeurs aux Etats-Unis

WASHINGTON, 26 (Reuter). — Un rapport de l'A.F.L. (American Federation of Labor), une des plus grandes organisations syndicales des Etats-Unis, constate que le nombre des chômeurs, dans ce pays, est d'à peu près 5 millions et s'est accru de deux millions depuis le premier trimestre de 1949.

Il souligne que des mesures doivent être prises d'urgence pour remédier à la situation et qu'il est fort possible de créer des occasions de travail pour tous ces chômeurs au cours de ces douze prochains mois.

Les armes américaines surpassent les armes russes

NEW-YORK, 26 (Reuter). — De l'avis du chef de la section des recherches du ministère de la défense des Etats-Unis, M. A. Peakman, presque toutes les armes de guerre américaines surpassent en efficacité les armes russes.

Cette section a été créée en 1947, pour coordonner les recherches militaires et industrielles et favoriser leur développement.

Un planétarium pour M. Staline

BERLIN, 26 (Reuter). — Cent trente ingénieurs et techniciens allemands des usines Zeiss se rendront cette semaine à Stalingrad por y monter le planétarium que le gouvernement de la République démocratique populaire de l'Allemagne orientale a donné au premier ministre Staline, pour son 70me anniversaire.

Trente Japonais se noient au cours d'un naufrage

TOKIO, 26 (A.F.P.). — Trente Japonais ont été noyés, dimanche matin, lorsque le bateau de pêche « Seitoku Maru » a sombré dans la baie de Tokio.

Tout est prêt pour le percement du tunnel routier sous le Mont-Blanc

ROME, 26 (A.F.P.). — « Tout est prêt pour le percement du Mont-Blanc et la construction d'une autoroute qui reliera l'Italie, la France et la Suisse par une galerie de 11 kilomètres », annonce le « Popolo », qui donne des précisions sur le projet de tunnel sur le point d'être mis à exécution.

« Nous sommes à la veille, ajoute le journal, de voir engager des milliers d'ouvriers pour entamer la roche du grand mont et ouvrir une nouvelle voie au commerce et au tourisme entre la France, l'Italie et la Suisse. Il y a quelques jours ont pris fin à Paris les travaux des commissions d'experts des trois nations, pour jeter définitivement les bases financières de l'entreprise. »

Le « Popolo » énumère les sommes déjà versées par les pays intéressés, sommes qui totalisent 60 millions de francs suisses.

On prévoit un trafic de 500.000 personnes et de 300,000 tonnes de marchandises par an. Le froid sera un des grands inconvénients que devront subir les ouvriers qui travailleront dans la galerie. Il sera d'environ 50 degrés sous zéro. Le nombre des ouvriers italiens qui seront employés à ces travaux sera d'à peu près 3000.

Engagés par le gouvernement de Mao-Tse-Toung

Des milliers de conseillers techniques et experts russes s'installent en Chine

HONGKONG, 27 (Reuter). — Des nouvelles parviennent chaque jour à Hongkong annonçant que de nombreux Russes arrivent en Chine communiste comme experts et conseillers techniques, militaires, administratifs, etc. Ils sont engagés soit par le gouvernement central, soit par les administrations locales. On en compterait de 2000 à 6000 à Changhaï seulement. Des milliers d'autres se trouveraient à Pékin, Tientsin, Tsinan, Nankin, etc.

Les milieux britanniques de Hongkong disent qu'ils ont reçu des nouvelles selon lesquelles de nombreux Anglais et autres étrangers ont été expulsés de leurs appartements dans la banlieue de Changhaï pour faire de la place aux Russes. Une famille britannique n'a eu que quatre heures pour quitter les lieux. De nombreux soldats russes figureraient parmi ces conseillers. Il s'agit d'hommes affectés au service de D.C.A. et des aérodromes de Changhaï, soumis depuis quelque temps, aux attaques massives des avions nationalistes.

Le journal « Standard », de Hongkong, qui appartient à des Chinois, reproduit des informations provenant d'Europe occidentale suivant lesquelles des membres des forces armées soviétiques collaboreraient aux préparatifs des troupes communistes pour l'invasion de Formose et des autres îles.

Trois ministres vietnamiens démissionnent

parce que la politique de Bao Daï n'a pas l'oreille du peuple

SAIGON, 26 (A.F.P.). — Trois membres du gouvernement Viet-Namien, soit MM. Chang Nuy Quat, ministre de la défense nationale, Let Hang, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Nguen Ton Hoang, sous-secrétaire d'Etat aux sports, ont démissionné.

Ils invoquent pour motif le fait qu'à leur avis, le gouvernement n'a pas la confiance du peuple et ne saurait, par conséquent, obtenir celle de l'étranger. Ils relèvent, en outre, que la politique proclamée par Bao-Daï (travailler à la reconstruction du pays) n'a été réalisée « en aucun point ».

Von Paulus est-il rentré en Allemagne ?

FRANCFORT, 27 (Reuter). — On apprend de source française que le bruit court, à Baden-Baden, que le maréchal von Paulus est rentré vendredi en Allemagne.

L'agence allemande D. P. A. a fait savoir dans la soirée que la direction du camp de transit pour prisonniers de guerre, en zone française, les autorités berlinoises et les parents même du maréchal ignorent tout de son arrivée.

On rappelle qu'après sa capture, à Stalingrad, von Paulus se rallia au « Comité national de l'Allemagne libre », organisation de gauche fondée en U.R.S.S. par des communistes et des émigrés allemands. La rumeur se répandit ensuite qu'il avait été placé par les Russes à la tête d'une puissante armée formée avec d'anciens éléments de la Wehrmacht et destinée à remplacer les troupes soviétiques en Allemagne orientale.

Autour du monde en quelques lignes

EN FRANCE, M. Schuman, ministre des affaires étrangères, a fait hier au comité national du M. R. P. un exposé sur les problèmes internationaux, au cours duquel il a déclaré notamment qu'une union économique franco-allemande ne saurait être obtenue sans une entente politique préalable.

Le directeur et le rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Carrefour » assignent pour diffamation deux journaux, le « Figaro » et le « Populaire ».

EN ALLEMAGNE ORIENTALE, on compte deux millions de chômeurs.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, une conférence des experts des partis socialistes européens, spécialisés dans l'étude d'une collaboration européenne plus étroite, s'est ouverte à Witten, dans le bassin de la Ruhr.

EN ERYTHRÉE, une bande de partisans éthiopiens a attaqué à coups de fusil et de grenades un camion de l'administration britannique. Sept personnes ont été blessées.

EN EGYPTE, les leaders du mouvement communiste clandestin ont été arrêtés.

Ici, on regrette sa patrie en 38 langues différentes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais il y a aussi une moitié de gens qui n'ont pour tout crime sur la conscience que l'amour de la liberté. Etouffant dans leur Allemagne détruite, leur patrie balkanique au pouvoir d'un régime politique inspiré de l'étranger, mal à l'aise dans les ruines de leur ville, ils sont partis droit devant eux, ont mendié, passé des frontières et sont venus échouer à Fraschette, entre quatre murs bien gardés par des soldats en armes.

Dans ce creuset d'espoir et de désespoir, les plans les plus fous comme les projets les plus raisonnables cohabitent, bouillonnent. On y voit un jeune artiste peintre de Stuttgart qui a traversé la frontière clandestinement pour aller admirer sur place les chefs-d'œuvre de l'art italien, un mystérieux Egyptien, un nègre sud-américain toujours noir dans tous les sens du mot, deux Kirghises qui se sont battus de 1940 à 1945 avec les Russes, les Italiens, les Allemands et les Américains, sans savoir en 1949 qui avait gagné la guerre. On y voit un beau Tzigane qui a perdu un violon et n'a jamais eu de papiers, ce qui n'était pas un crime avant la guerre, mais en est devenu un maintenant. On y trouve des gens qui pleurent et promettent de se tuer à bref délai si l'on ne les tire pas de là ; j'y ai rencontré à l'infirmerie un jeune homme qui parlait le Suisse allemand comme vous et moi pour avoir vécu douze ans dans notre pays et qui à ma question a répondu avec un peu de mépris ironique :

— D'où je viens, où est mon pays ? Je ne sais pas. Fichez-moi la paix. J'ai vécu douze ans en Suisse, puis en Silésie allemande, maintenant il paraît que je suis Polonais, je n'en sais rien. Saluez bien la Suisse de ma part.

Plus loin, un ancien industriel des Sudètes qui avait une fabrique de maroquinerie occupant 500 ouvriers et qui s'est trouvé sur le pavé d'un jour à l'autre avec sa famille.

Je m'arrête.

On voit là, nue, la misère de l'Europe.

~~~

Voulez-vous faire quelque chose pour y remédier ? Alors, fournissez-en les moyens à l'Aide suisse à l'Europe qui entreprend de rééduquer les réfugiés, de les réinstaller, d'en refaire des hommes qui osent regarder leur prochain en face et lui tendre la main et serrer cette main sans cacher leurs yeux, sans taire leur passé, sans oser envisager l'avenir.

Jean BUHLER.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 30. Solistes de l'Orchestre philharmonique de Vienne.

Cinémas

Rex : 20 h. 30. On ne meurt pas comme ça !
Studio : 20 h. 30. Marlène.
Apollo : 15 h. Katia.
20 h. 30. Au cabaret de l'Ange rouge.
Palace : 20 h. 30. Jo la Romance.
Théâtre : 20 h. 30. La rivière d'argent.

ENCAUSTIQUE DIAMANT
BRILLANT ÉCLATANT

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, Paul Chaponnière vous salue. 7.15, inform. 7.20, au saut du lit. 11 h., œuvres de Léo Delibes. 11.45, deux pièces françaises pour le violon. 11.55, refrains et chansons modernes. 12.15, les nouveautés de la semaine. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Faust, de Gounod. 13.15, œuvres de Messager et de Gabriel Fauré. 13.35, Sonate op. 117 de Fauré. 16.10, l'anglais par la radio. 16.29, signal horaire. 16.30, I. Sonate en sol mineur de Jean-Marie Leclair. II. Musique hongroise. 17.30, le séjour à Genève des communards de Paris. 17.45, Le Cid, suite de ballet, de Massenet. 18 h., les ondes du Léman. 18.30, la femme et les temps actuels. 18.45, un disque. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.10, demain, l'Europe. 19.15, inform., le programme de la soirée. 19.25, music-box. En intermède : le jeu des fléchettes. 20 h., énigmes et aventures : le chantier des rêves. 21 h., Lucas et Lucette, opérette d'Edmond Missa. 21.30, variétés-express. 21.50, ombres et lumières : la grande cité. 22.10, pour les amateurs de jazz hot. 22.30, inform. 22.35, la voix du monde. 22.50, musique douce.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-orchestre. 13.39, chant par H. Büchel. 14 h., discussion entre femmes. 16.30, de Sottens : émission commune. 18 h., récital de piano par H. Harry. 18.30, jazz-session. 19 h., die frei Rede. 19.30, inform. 20 h., C. Dumont et son orchestre. 20.30, « Made in Switzerland ». 21.30, chants tziganes de Brahms et chants de R. Strauss. 22.05, pour les Suisses à l'étranger. 22.15, musique d'église anglaise ancienne.

ASSURANCES INCENDIE-VOL AVEC EFFRACTION
SOC. COOPÉRATIVE — FONDÉE EN 1826
Mobilière Suisse
Paul FAVRE, Neuchâtel
BRIS DE GLACES - DÉGATS DES EAUX

AU CEP D'OR
Vins et liqueurs de toutes marques
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

LA VIE RELIGIEUSE

A la paroisse réformée évangélique de Neuchâtel

(sp) La paroisse réformée évangélique de langue allemande de Neuchâtel a tenu son assemblée annuelle lundi soir, à la Salle des conférences, sous la présidence de son pasteur, M. Jean Hirt.

Elle débuta par le chant d'un cantique et une prière, puis par la lecture de la Parole. Après adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, les comptes de 1949 des fonds de paroisse et des sachets furent ensuite présentés et commentés par le caissier, auquel l'assemblée donna décharge avec remerciements.

Le pasteur Hirt fit alors un tour d'horizon sur son activité dans la paroisse pendant l'année écoulée. Chacun put se convaincre de la tâche immense qui lui incombe et c'est au nom de tous les membres présents qu'un paroissien lui exprima ses vifs remerciements.

Pour terminer, l'assemblée eut la bonne fortune d'entendre un trio, M. et Mme Bandelier et M. W. Gloor, jouer une œuvre d'un compositeur français. Et la réunion se termina par l'oraison dominicale dite à haute voix par tous les assistants, qui avaient répondu à l'appel du Collège des anciens.

Communiqués

Election de Miss Neuchâtel

Mardi et mercredi 28 et 29 mars, au casino de la Rotonde, aura lieu l'élection officielle de Miss Neuchâtel, sous le patronage de Ciné-Suisse et du comité Miss Suisse. L'élue participera à l'élection de Miss Suisse, qui aura lieu fin avril à Genève. Venez tous participer à la votation, car chacun aura le droit de vote.

DEVENEZ ARCHITECTE DIPLÔMÉ
Quelle que soit votre situation actuelle, vous pouvez obtenir un titre officiel qui augmentera votre prestige et vos revenus. Préparation rapide par correspondance ou en atelier. Les plus hautes références. Ecrire avec curriculum vitae à l'Atelier-Ecole A., 41 avenue de Cour, Lausanne, tél. (021) 3 06 69.

AVIS TARDIFS
SALLE DES CONFÉRENCES
Ce soir, à 20 h. 30
SOLISTES
DE
l'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
de VIENNE
Location « Au Ménestrel », tél. 5 14 29, et à l'entrée
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 24 mars, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de la Sagne, de M. William Botteron, conseiller communal, aux fonctions de suppléant de l'officier de l'état civil de l'arrondissement de la Sagne, en remplacement de M. Paul Jaquet, décédé.

LA VILLE

Auto contre vélo

Un cycliste a été renversé par une auto, samedi après-midi, à la rue du Rocher et est tombé si malencontreusement qu'il s'est cassé plusieurs dents.

Un congrès

La Fédération romande des marchands d'appareils photographiques a tenu son assemblée de délégués samedi et dimanche à Neuchâtel, sous la présidence de M. Brandt, de Lausanne.

Au cours du banquet officiel servi dimanche à Auvernier, le salut des organisateurs du congrès fut apporté par M. Acquadro, de la Neuveville. M. Paul Richème salua ensuite les congressistes au nom de l'Association des sociétés de la ville de Neuchâtel.

CHONIQUE MUSICALE

Cinquième concert d'abonnement

Commençons par celui qui imprima grandeur et noblesse à ce concert. Nous n'employons pas ces mots au hasard, espérant (mais on peut parfois en douter) qu'ils signifient encore quelque chose pour l'auditeur moyen. Grandeur et noblesse de ce jeu, profondeur et capacité de sa pensée musicale, style si puissamment et authentiquement beethovénien (comme nous l'avaient déjà révélé plusieurs récitals du maître, mais le piano uni à l'orchestre est combien plus significatif à cet égard). Accourez ici, jeunes prix et lauréats de concours, venez, écoutez et rentrez en vous-mêmes... ! Et bien sûr, Wilhelm Backaus est de la lignée de ces pianistes (et de ces pianistes allemands) dont le génie a germé sur un sol autrement solide et nourricier que celui où se développe la génération actuelle. Quel équilibre intérieur (musical) dans l'interprétation de ce merveilleux « Concerto en sol », quelle clarté et quelle lumière dans les glorieuses chevauchées ou dans les traits en fusées, quelle « ligne » et quelle autorité rytmique qui pénétrèrent et galvanisèrent peu à peu tout l'orchestre, quelle sereine concentration — quasi olympienne ! — dans l'« Andante con moto ». On nous a parlé récemment, dans ces colonnes — et en termes si heureux — de la méditation cartésienne : que dire de la méditation musicale de Beethoven retrouvée par cet interprète ?

M. Ansermet nous offrait, pour sa « rentrée » en nos concerts d'abonnement, une seconde partie du programme assez... inattendue de sa part : Berlioz et Liszt. C'est bien ; et nul ne saurait contester qu'il y déploya infiniment d'art et de maîtrise ainsi que ses musiciens. Puisque nous avons à en parler, force nous est de dire à l'intention du public que ce n'était cependant pas tout à fait le vrai Berlioz et surtout le vrai Liszt qui retentissaient ici. La « Procession nocturne », l'une des plus émouvantes pages symphoniques du siècle dernier, se déroule dans un climat tellement plus évocateur, pathétique et mystique, la « Valse de Mephisto », peut atteindre à une fantaisie tellement plus ensorcelante... La musique de Liszt est d'une beauté rien moins qu'extérieure — au contraire de ce que l'on croit généralement — mais secrète, fragile et dont un rien déflore le pur mystère. Liszt lui-même n'écrivait-il pas d'une de ses œuvres : « Je crains que sans ma participation elle n'aille un peu de travers et en conséquence ne produise pas l'impression que j'ai voulue et ressentie... Il faut que l'Esprit souffle sur ces vagues sonores comme sur les grandes eaux de la création. »

Le concert s'ouvrait par une « Symphonie » de Haydn d'un charme et d'une vivacité inimitables, où notre Orchestre romand et son chef furent remarquables d'aisance, de clarté et de brio.

J.-M. B.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Un officier neuchâtelois blessé par un éclat de grenade

Le lieutenant Claude Weiss, âgé de 25 ans, habitant la Chaux-de-Fonds, a été conduit à l'hôpital cantonal de Fribourg à la suite d'un accident dont il a été victime à la Roche, au cours d'un exercice militaire. Il a été blessé superficiellement à l'arcade sourcilière inférieure par un éclat de grenade.

Avant le procès pénal des malversations de l'arsenal de Fribourg

(c) C'est ce matin lundi que commence, à la Maison de justice, à Fribourg, le fameux procès pénal dit de l'arsenal. Cet institut d'Etat, géré par le canton, mais dont les fonds sont en grande partie fournis par la Confédération, a subi un préjudice qui va de 350,000 à 400,000 fr. au cours des dix dernières années. Les coupables sont Fernand Bulliard, âgé de 42 ans, marié, père de famille, intendant, révoqué en 1948, et Charles Aebischer, âgé de 52 ans, comptable de l'arsenal, marié. Les deux sont inculpés de vols, escroquerie, faux, abus de confiance et suppression de documents.

L'acte d'accusation relève un découvert de 48,700 fr. sur les comptes de chèques postaux ; 8700 fr. sur les assignations sur comptabilité différée, 24,500 fr.; sur comptes courants dans les banques, environ 100.000 fr. ; indemnités touchées à double, 3000 fr. ; factures payées à double, 14.900 fr. L'enquête relève une somme énorme de dépenses personnelles de Bulliard, qui furent mises sur le compte de l'arsenal, soit environ 103.300 fr. Sur ce chiffre, Bulliard admet 61,000 fr. Il s'agit de travaux faits par le personnel pour son chalet de Sugiez, pour son appartement, pour son jardin, etc.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

VIGNOBLE

PESEUX

Un beau concert

(sp) Sous les auspices de l'Eglise réformée, et en faveur des Missions, Mme Hertha Buren, pianiste, M. R. Landry, violoniste, et M. H. Auer, violoncelliste, ont joué, mercredi soir, au temple, trois trios. La littérature pour trios est extrêmement abondante ; ceux joués, mercredi, étaient très peu connus et pourtant d'une grande beauté, surtout le No 6, de Beethoven, en mi-b majeur, œuvre à la fois éloquente et profonde.

Le trio, de Mendelssohn, en ré mineur, qui terminait le concert, est d'une facture plus simple et d'une inspiration plus populaire ; il fut aussi brillamment interprété.

Les trois artistes, sincères autant que modestes — et qu'avait présenté le pasteur B. Menzel, de l'Eglise morave — furent longuement applaudis par un très nombreux auditoire.

CHAMBRELIEN

Sécurité des C.F.F.

(sp) On s'est demandé ce que faisaient ces derniers temps des soldats qui travaillaient sur les ponts au-dessus de la voie de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds.

Ce sont tout simplement des gardes de fortifications, stationnés au Chanet sur Neuchâtel, dont le travail consistait à vérifier et à nettoyer les trous très profonds faits dans les ponts pour y mettre des mines, aujourd'hui enlevées, mais destinées à faire sauter les ponts en temps de guerre.

AUX MONTAGNES

LA BRÉVINE

Une nouvelle croix

(c) Ces jours derniers, la croix qui domine le village a été à nouveau dressée sur le « Crêt Michaud ».

L'ancienne avait été renversée par les rafales de l'automne dernier.

LA CHAUX-DE-FONDS

Une diaconesse gravement blessée

Samedi matin, sœur Gabrielle Wannier, bien connue à la Chaux-de-Fonds en raison de son activité de sœur diaconesse de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, circulait à vélomoteur rue du Stand lorsqu'elle entra en collision avec un cycliste roulant en sens inverse. Sœur Gabrielle se blessa grièvement en tombant.

Relevée par des passants, elle fut conduite à l'hôpital, où l'on craint une fracture du crâne.

LE LOCLE

Le P.O.P. lance un referendum contre la nouvelle loi sur les contributions communales

(c) Nous avons publié samedi un bref compte rendu de la dernière séance du Conseil général du Locle, au cours de laquelle cette autorité, moins les voix popistes, a voté une nouvelle loi fiscale à l'image de la loi cantonale.

C'est contre cette décision que les popistes loclois ont lancé un referendum qui sera suivi d'une initiative contenant leurs nouvelles propositions, notamment celles qui demanderaient que les sociétés anonymes soient taxées à 120 % de l'impôt cantonal.

Le Conseil général avait voté un taux de 110 %, qui est celui pratiqué par les cités voisines et les localités du district. Aller plus loin, c'est courir inutilement le risque de voir certaines sociétés aller installer leur siège social sous des cieux plus cléments.

RÉGIONS DES LACS

PORTALBAN

Nomination du syndic

(c) Après avoir été assermenté le 20 mars, les conseillers communaux se sont réunis mardi soir pour la nomination du syndic en la personne de M. Marcel Déjardin, buraliste postal.

BIENNE

L'escapade d'un élève du Technicum

Une classe du Technicum de Bienne s'était rendue à Genève pour visiter le Salon de l'auto. A l'heure du retour, les professeurs s'aperçurent que l'un des élèves, le jeune H. S., âgé de 17 ans, dont les parents habitent à Bienne, leur avait faussé compagnie. Ils interrogèrent habilement quelques-uns de ses camarades et surent bientôt que ce dernier était porteur d'une assez forte somme d'argent et qu'il avait, à plusieurs reprises, manifesté le désir de se rendre en France pour s'engager dans la marine.

Dès leur arrivée à Bienne, les professeurs se mirent en rapport avec la famille S. ; on apprit que le jeune homme avait prélevé une somme de 1000 fr. sur son livret d'épargne et qu'il s'était fait délivrer par une agence de voyage de Bienne, un billet pour Alger.

La police ayant été immédiatement avisée, le fuyard sera probablement cueilli lorsqu'il débarquera à Alger.

Accident de travail

(c) Un grave accident s'est produit, vendredi dernier, aux Tréfileries réunies S.A., de Boujean.

A la suite d'une fausse manœuvre, un ouvrier a reçu, sur une jambe, le couvercle d'une cuve de recuite, pesant 400 kg.

Le malheureux a tout de suite dû être conduit à l'hôpital.

BOUJEAN

Voleurs pincés

(c) A Boujean, la police a arrêté trois jeunes gens qui, ces derniers temps, avaient commis plusieurs vols dans des chalets au bord du lac.

Ces jeunes voyous s'étaient enfuis de la maison de correction de la Montagne de Diesse.

Naissances

Monsieur et Madame Aimé VAUCHER-MOLL ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Martine

Le 25 mars 1950

Clinique du Crêt, Neuchâtel — Châtelard 24, Peseux

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Accident de la route

(c) Jeudi dernier, un jeune homme de Couvet, élève de l'école de mécanique, s'était rendu à bicyclette aux Verrières pour y voir les immeubles incendiés dernièrement. Au retour, il fit une chute au bas d'un talus bordant la route au sud, la pédale de son vélo ayant touché le rebord gazonné. Il fut retrouvé dans la soirée par un autre cycliste et transporté à l'hôpital de Fleurier, sans avoir repris connaissance. C'est ce qui explique que les recherches faites par les parents avec le concours d'un automobiliste complaisant, recherches qui furent poursuivies jusque dans la nuit, ne donnèrent aucun résultat.

Ce n'est que le lendemain que le jeune homme sortit de son évanouissement et qu'il fut possible de tranquilliser les parents. Les blessures du cycliste ne présentent pas un caractère de grande gravité, mais une période de repos s'impose tout de même.

Nos soirées

(c) Nous n'avons rien à envier à des localités plus importantes pour le nombre et la variété des spectacles, concerts et conférences qui nous sont offerts

L'autre soir, Mme Juliette Pary donnait une conférence fort intéressante et documentée sur Gœthe. Nous avons déjà eu l'occasion de dire combien cette conférencière, journaliste et écrivain de talent, est vivante et originale dans ses conférences. Ce fut donc une soirée fort captivante pour les auditeurs, hélas, trop peu nombreux.

La Société de gymnastique a également offert un spectacle à ses membres passifs et honoraires. Un nombreux public s'était joint à ceux-ci pour applaudir gymnastes, pupilles, dames et pupillettes. En un spectacle continu se succédaient une vingtaine de numéros commentés par un speaker et dans lesquels les différents groupements des deux sections, hommes et dames, firent apprécier un travail sérieux et méthodique, méritant les plus beaux éloges. Artistiques sous l'impulsion de R. Winteregg, actifs, garçons et fillettes, dames, tous les exercices dénotent un entraînement suivi et intensif, et font grand honneur aux moniteurs et monitrice.

LES VERRIÈRES

Distinction

(c) Nous apprenons que le ministère de l'Education nationale de la IVme République a décerné les palmes d'officier d'Académie à M. Jean Fuchs, directeur de l'« Echo de la Frontière ».

L'arrêté ministériel, communiqué il y a quelques jours, à M. Fuchs par le consulat de France à Berne, précise que la décoration est attribuée « pour services rendus à l'influence française ».

Nous ne saurions mieux commenter cette nouvelle et féliciter le chef de notre fanfare qu'en citant ces lignes du sous-préfet de Pontarlier, M. le Carbont : « Je suis heureux que le gouvernement de la République, en vous conférant une telle distinction, ait su apprécier les services que vous avez rendus et continuez à rendre à l'art musical populaire dans notre zone frontalière. »

L'enquête sur l'incendie de mardi matin

L'enquête ouverte par la gendarmerie et le juge d'instruction Bolle, dans la nuit même de l'incendie entre 3 et 4 heures, détruisit un pâté de trois maisons du quartier de Sur le Crêt, aux Verrières, est activement poursuivie par les autorités judiciaires.

Le chef de la police de Sûreté et des inspecteurs étaient, vendredi, encore sur les lieux pour y continuer leurs investigations aux fins d'établir les causes de ce sinistre.

Pour le moment, aucune communication ne peut être faite, et il serait donc prématuré de faire quelque hypothèse que ce soit.

NOIRAIGUE

Imprudence d'enfants

(sp) Il y a un certain temps déjà, le feu avait été mis à des broussailles, à Rosières, où nombre de plantes d'une sapinière avaient souffert de l'incendie.

On connaît, maintenant, la cause de ce sinistre dû à l'imprudence d'enfants du hameau.

FLEURIER

Récital littéraire

(c) Vendredi soir, à la maison de paroisse, les élèves du cours de diction de M. Pierre Hostettler, de Buttes — lequel est un animateur du bon théâtre et l'un des meilleurs acteurs de la région — ont donné un récital littéraire.

Au programme figuraient des œuvres de grands auteurs classiques ou contemporains français et deux poèmes de notre collaborateur M. Jean Hostettler.

Ce récital, dont c'était le premier du genre, a été apprécié par un public qui aurait mérité d'être encore plus nombreux.

Une collision

(c) Samedi, en fin d'après-midi, une collision s'est produite à l'intersection des rues du Grenier et Daniel-Jeanrichard, entre une automobile française et une motocyclette sur laquelle se trouvaient deux Suisses alémaniques domiciliés à Couvet. Légers dégâts matériels aux véhicules.

Concert de l'« Espérance »

(c) L'harmonie l'« Espérance » a donné, samedi soir, à la Fleurisia, son concert de printemps devant une salle presque comble.

Avant l'audition, M. Ulysse Bornand souhaita à chacun une cordiale bienvenue et remercia particulièrement tous ceux qui soutiennent la société qu'il préside.

Le programme débutait par une marche de Blanckenburg, enlevée avec brio, de même que l'ouverture de Suppé « Cavalerie légère ». Dans une fantaisie de Hérold, plusieurs solistes se mirent en évidence, puis « Tannhäuser », de Richard Wagner, œuvre difficile, fut tout à l'honneur des musiciens qui l'ont interprétée et de leur excellent directeur M. Albert Fornara.

Enfin, c'est encore par une marche, qui connut les honneurs du « bis », que se termina le concert, qui fut suivi d'une comédie bouffe en un acte et d'un bal.

JURA BERNOIS

TRAMELAN

Les deux communes fusionnent

Les électeurs ont été appelés à se prononcer, dimanche, sur la fusion des deux communes. Tramelan-Dessous l'a acceptée par 302 voix contre 48 et Tramelan-Dessus a accepté la fusion par 570 voix contre 190. Ainsi, les deux communes ont accepté la fusion.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Après l'accident des Grattes

L'état de Mme Charles Fallet, la femme du malheureux motocycliste, tué vendredi soir, entre Montmollin et les Grattes, est aussi satisfaisant que possible.

Mme Fallet souffre d'une triple fracture à la jambe gauche.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

A la commission scolaire

(c) La commission scolaire de la localité a tenu sa séance, mercredi 22 mars. Elle a fixé les examens oraux au 28 mars et les écrits aux 29 et 30 mars.

Elle se réunira également le samedi 1er avril, en assemblée de clôture, assemblée à laquelle les parents seront admis.

Les vacances débuteront le 3 avril, pour se terminer le 12 du même mois. Neuf élèves passeront en 9me année et trois iront à l'école secondaire de Cernier. Par contre, douze seront reçus en classe enfantine.

La clôture des cours de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier

Notre correspondant de Cernier nous écrit :

En tête de ces lignes, il convient tout d'abord de féliciter la direction de l'Ecole cantonale d'agriculture, le corps enseignant et son personnel pour le travail fructueux qui s'accomplit dans cet établissement. En effet, pendant les séances d'examens, on peut se rendre compte de ce qui se fait réellement et, samedi, nous avons pu constater, lors de la clôture de l'année scolaire 1949-1950, que les élèves qui vont quitter l'école, peuvent, sans arrière-pensée aucune, entrer dans la vie pratique. Et les parents des élèves qui assistaient nombreux à la séance d'examens publics, présidés par M. Alfred Vauthier, nous donneront raison, de même d'ailleurs que les délégués des autorités cantonales, les membres de la commission de surveillance de l'école, et de la Société d'agriculture.

La partie officielle

Après les examens, un dîner excellemment servi dans une salle joliment décorée, réunit tous les participants. Ces derniers y entendirent de remarquables discours, alors qu'ils applaudissaient également les élèves qui, sous la direction de M. J.-J. Bochet, interprétaient quelques chœurs.

M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, président de la commission de surveillance, ouvrit la partie officielle, après avoir salué les hôtes de l'école. Il donna tout d'abord la parole à M. Fernand Sandoz, directeur de l'établissement, qui retraça en quelques mots, les principales caractéristiques de l'année écoulée.

Le programme d'enseignement n'a guère subi de modifications sensibles, toutes les branches enseignées étant indispensables. Quant à l'enseignement agricole, il s'est déroulé normalement.

L'année 1949-1950 a marqué un nouveau record de fréquentation, l'effectif total s'élevant à 130 élèves. Toutefois, la vie d'internat impose une discipline relativement stricte et ce n'est que dans quelques cas qu'il a fallu sévir. L'état sanitaire fut assez bon pendant tout l'été. En hiver, il en alla quelque peu différemment, la grippe et des maux de gorge retenant plusieurs élèves alités.

Après avoir souligné la réussite des activités extérieures de l'école (conférences et organisation des examens d'apprentissages), M. Sandoz parla du rendement de l'exploitation agricole et, pour terminer, s'adressa aux élèves, non sans avoir remercié vivement le corps enseignant tout entier professeurs et maîtres d'artisanat qui le secondèrent avec un zèle remarquable. Et de terminer en souhaitant à ses jeunes auditeurs de faire preuve d'énergie pour venir renforcer les rangs de la paysannerie suisse qui a toujours su servir le pays et surmonter toutes les crises.

A son tour, M. Vauthier exprima la satisfaction de la commission des examents pour les résultats obtenus et engagea les jeunes gens à ne négliger aucune occasion de perfectionner leurs connaissances.

On entendit encore M. Fluhmann qui, au nom de la société des anciens élèves, remercia tous ceux qui se dévouent pour la cause de l'agriculture, tandis que MM. Edgar Brunner et Samuel Roulet, conseiller national vaudois, en faisaient de même. Après M. von der Mühll qui prit la parole au nom de l'Union suisse des paysans, M. J.-L. Barrelet, conseiller d'Etat, s'associa aux félicitations adressées à tous, en exhortant les jeunes à aller de l'avant. Il les engagea à ne pas perdre contact avec les organisations qui défendent la cause de l'agriculture.

Ce fut ensuite la distribution des récompenses et la proclamation des résultats qui se fit sous un tonnerre d'applaudissements, en présence, également, de M. Maurice Vuille, préfet des Montagnes neuchâteloises, qui était invité, de même que M. Paul Balmer, président de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz.

Les résultats

DIPLOMES DE SORTIE

Neuf élèves les ont obtenus après deux ans d'études. Ce sont : 1. Reimann Friedrich ; 2. Fischer Jean-Georges ; 3. Jordan Xavier ; 4. Hänni Erwin ; 5. Carbiener Maurice ; 6. Enkerli Georges, et trois élèves qui doivent encore terminer leur stage de pratique : 7. Ward Anthony ; 8. Soulie Philippe ; 9. Bienz Ernest.

CERTIFICATS D'ETUDES AGRICOLES

Trente-cinq élèves les ont obtenus après deux semestres d'hiver d'études théoriques (école d'hiver). Voici les noms des quinze plus méritants : 1. Soguel Georges ; 2. Fluhmnan Jean-Daniel ; 3. Durtschi Robert ; 4. Nicole Marcel ; 5. Bettex Michel ; 6. Bettex Pierre ; 7. Ginsig Heinrich ; 8. Chautems Philippe ; 9. Matthey Willy ; 10. Engel Edmond ; 11. Wuthrich Jean ; 12. Zbinden Henri ; 13. Krebs Roger ; 14. Besancet Francis ; 15. Renaud Willy.

Elèves promus de la classe inférieure en classe supérieure annuelle : 19.

Elèves promus de la classe inférieure en classe supérieure de l'école d'hiver : 39.

Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Mayor, président, et Armand Blaser, commis-greffier, a tenu audience, vendredi, à Môtiers. Une douzaine de causes, dont quelques-unes de peu d'importance, étaient inscrites au rôle.

Le 18 février, F. Z., de Buttes, fit une course au village avec son automobile non munie de plaques de contrôle et tamponna un chien. Le conducteur aura à payer 10 fr. d'amende et 7 fr. de frais.

~~~

Ed. J. ayant pris, pour un marchand-grainier du Vully, des commandes dans la localité qu'il habite, Couvet, et ceci sans être en possession d'une patente, a écopé de 30 fr. d'amende et de 7 fr. de frais.

~~~

H. P., de Couvet également, consomma à crédit dans un restaurant et répandit des propos diffamatoires sur le compte de la serveuse à laquelle il devait de l'argent.

La plainte a été retirée parce qu'immédiatement P. a payé son dû, augmenté des frais judiciaires et qu'il s'est engagé à ne plus commettre d'écarts de langage.

~~~

Au début de février, une fillette de Noiraigue se rendit à l'épicerie de Mme R. H. et lui déclara qu'elle avait vu, dans la rivière, un homme « aux poissons ». Entendue par un client, la déclaration fut rapportée au citoyen visé, J. H., lequel provoqua une explication avec la mère de l'enfant et avec Mme R. H., celle-ci ayant fait part à une connaissance des faits qui lui avaient été signalés.

Les preuves ont permis d'établir qu'il n'y avait pas eu braconnage, en l'occurrence, mais que des injures furent bien échangées entre J. H. et Mme R. H. Tous deux ont été condamnés chacun à 20 fr. d'amende et 14 fr. 15 de frais.

~~~

Un habitant de Rosières, P. M., qui doit 108 fr. 50 pour une taxe militaire arriérée (chaque fois qu'il demande une remise de sa taxe il l'adresse... à la mauvaise adresse !) et dont une amende de 50 fr. est restée impayée, fera huit jours d'arrêts et devra s'abstenir, pendant une année, de fréquenter les établissements publics.

~~~

Le jour où le président du Cercle démocratique de Fleurier signifiait la résiliation du bail au tenancier Ed. F., celui-ci, pendant la discussion, eut des paroles malveillantes et injurieuses à l'adresse du président qu'il menaça de battre.

La conciliation n'a pas abouti, Ed. F., tout en reconnaissant les faits, préférant, plutôt que de s'excuser, subir une condamnation. Elle lui a été infligée sous forme d'une amende de 50 fr. En outre, 11 fr. 50 de frais ont été mis à sa charge.

Ivresse au volant

Le 14 février dans l'après-midi, A. H., de Saint-Sulpice, circulait en automobile. Suivi incidemment par la voiture de la brigade de la circulation, H. ne s'arrêta qu'à 20 centimètres d'un train au passage à niveau du pont de la Roche. Les agents conduisirent le chauffeur chez un médecin. L'analyse du sang révéla une teneur en alcool de 2,94 pour mille. Rapport fut dressé contre le délinquant. Huit témoins ont été entendus aux débats, dont le sergent Wuillaume qui confirma ses premières constatations. Les autres personnes déclarèrent, en revanche, que rien d'anormal ne les frappa dans le comportement de H. cet après-midi-là.

Au cours d'une très subtile plaidoirie, l'avocat de la défense s'est efforcé de détruire successivement les chefs d'accusations retenus contre son client, dont il a demandé la libération pure et simple.

Sur un point, le tribunal a admis ce raisonnement : il n'y a pas eu d'infraction à la loi sur la police fédérale des chemins de fer parce que, pour qu'elle fût consommée, il aurait fallu que l'automobile franchît le passage à niveau.

Par contre, H. a perdu la maîtrise de sa machine, car il ne prit aucune mesure de sécurité à l'approche de l'automotrice électrique.

Enfin, selon l'analyse, il ne fait aucun doute que l'inculpé avait dans le sang de l'alcool en excès. Les dépositions favorables de presque tous les témoins n'infirment nullement, pour le juge, l'état d'ébriété constaté par le sergent Wuillaume.

Comme il n'y a pas eu d'accident, le cas est considéré comme peu grave. C'est pourquoi le tribunal a fixé à douze jours la peine d'arrêts prononcée contre A. H. Il lui est accordé le sursis — durée d'épreuve un an — aucune raison particulière n'incite à croire que A. H. — qui doit de plus payer 100 fr. 60 de frais — ne se conduira pas bien à l'avenir.

5 12 26 **5 12 26**

c'est le numéro que vous devez appeler pour faire insérer une petite annonce dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Madame Jeanne Javet-Guillod et ses enfants, à Motier ;
Mademoiselle Henriette Guillod, à Nant ;
Monsieur et Madame Charles Guillod-Derron et leurs enfants, à Praz ;
Monsieur et Madame Henri Guillod-Cressier et leurs enfants, à Sugiez ;
Monsieur et Madame Rodolphe Guillod-Derron, à Nant,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Rosine GUILLOD

née GAILLET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu le 24 mars 1950, dans sa 81me année, après une courte maladie.

Nant-Vully, le 24 mars 1950.

Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu à Nant-Vully, lundi 27 mars, à 13 heures.

Monsieur Fritz Deubelbeiss, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Fritz Deubelbeiss-Jörg et leur fils, à Cortaillod ;
Madame Ida Gauret-Deubelbeiss, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Max Cuennet-Deubelbeiss, à Fribourg ;
Monsieur et Madame René Gaschen-Deubelbeiss, leurs enfants, à Cressier;
Monsieur et Madame René Streit-Deubelbeiss, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Armand Roud-Deubelbeiss et leur fils, à Saint-Blaise;
les familles Derendinger, Deubelbeiss, Zulauf, Wernli, Kellenberger et alliées,
ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et vénérée épouse, mère, belle-mère, belle-sœur, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente,

Madame Marie DEUBELBEISS

née DERENDINGER

que Dieu a reprise à Lui, subitement, dans sa 82me année.

Neuchâtel, le 25 mars 1950.
(Saars 57)

Près de ma tombe encore ouverte,
Mes chers enfants, vous pleurez
Et vous déplorez ma perte,
Car je sais combien vous m'aimiez,
Mais si vous pouviez m'entendre,
Du séjour des bienheureux,
Je vous dirais d'une voix tendre :
Ne pleurez pas, je suis heureuse.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le 28 mars 1950, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 12 h. 30.

Prière de ne pas faire de visites
Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

---

Le comité du *Männerchor Frohsinn* a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Marie DEUBELBEISS

épouse de son dévoué vétéran et membre d'honneur.

Monsieur Oscar Mutrux, les Deurres, Peseux ;
Mademoiselle Marie Kopp, à Illach ;
Madame Berthe Schaeffer-Kopp, à Mulhouse ;
Madame et Monsieur Paul Bœhringer et leur fils, à Mulhouse ;
Madame et Monsieur Etienne Solente et leurs fils, à Paris ;
Monsieur et Madame Ernest Kopp et leurs enfants, à Bayonne ;
Madame et Monsieur Henri Fimbel et leurs fils, à Habsheim,
les familles Clerc, à Colombier, Mutrux, à Bellinzone, à Cortaillod et à Grandson, Droz, à Fontainemelon,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie,

Madame Oscar MUTRUX

née Lina KOPP

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 55me année, après une longue maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Les Deurres, le 24 mars 1950.

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
Ps. XLVI, 2.

L'enterrement, sans suite, aura lieu lundi 27 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille, à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : les Deurres 1, Peseux.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Dieu est amour.

Madame Charles Fallet-Chuat et son petit Charles-Henri, à Dombresson ;
Monsieur et Madame Samuel Fallet-Diacon, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Samuel Fallet-Richard et leurs enfants : Mariette, Jacques, Suzanne et Maurice, les Bénéciardes ;
Mademoiselle Madeleine Fallet, à Elim (Afrique) ;
Monsieur Georges Fallet, à Dombresson ;
Madame Rose Chuat-Bardet, à Renens ;
Madame et Monsieur Gaston Tétaz-Chuat et leurs enfants, à Besançon ;
Mademoiselle Esther Chuat, à Renens,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances, le départ pour le ciel de leur bien-aimé époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère,

Monsieur Charles FALLET

que Dieu a rappelé à Lui, aujourd'hui vendredi, dans sa 44me année, à la suite d'un triste accident.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure, où le Maître viendra. Matth. XXV, 13.

La Charrière, Dombresson, le 24 mars 1950.

L'ensevelissement aura lieu à Dombresson, lundi 27 mars, à 13 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du *Chœur mixte paroissial de Dombresson - Villiers - le Pâquier* a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Charles FALLET

membre actif dévoué de la société.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 mars. Température : Moyenne : 9,8 ; min. : 5,5 ; max : 15,1. Baromètre : Moyenne : 723,2. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : modéré à fort depuis 8 h. 45. Etat du ciel : légèrement nuageux à clair depuis 9 h. 15

Observatoire de Neuchâtel. — 26 mars. Température : Moyenne : 7,3 ; min. : 3,3 ; max. : 12,2. Baromètre : Moyenne : 718,9. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : fort. Etat du ciel : nuageux jusqu'à 10 h. 30, ensuite clair

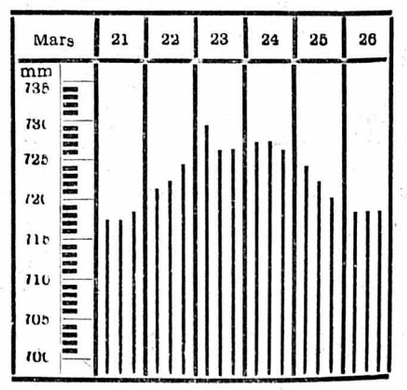

Niveau du lac, du 24 mars, à 7 h : 429.48
Niveau du lac du 26 mars, à 7 h. : 429.47

En général beau temps, toutefois le matin brouillard élevé au-dessus du Plateau, éclaircie vers le milieu de la journée. A part cela, ciel variable, en général peu nuageux, relativement doux pendant la journée. Bise faible à modérée.
~~~